L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1190 - VENDREDI 02 NOVEMBRE 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Fonds de modernisation Céréaliers-Éleveurs: *"Un investissement pour nos débouchés"*

Interview de Philippe Pinta, président d'Orama. *p.14*

P 06 **Actualités**Côte d'Or

Concours de l'Auxois-Sud: "Le temple de la génétique"

P 08 **Actualités**Nièvre

159ème Concours de Nevers: L'excellence mais pas la foule

P 10 **Actualités**Yonne

MFR de Villevallier: Une baisse inquiétante des effectifs

P 12 **Actualités**Bourgogne

Usine d'Aucy de Ciel (71): Le choc d'une fermeture annoncée

P 16 **Cultures**

Tournesol: Une culture bien adaptée à la production bio

P 17 **Économie&Gestion**

Vos rendez-vous "Formation"

Lutte contre la tuberculose bovine

L'étau se resserre sur la faune sauvage



Face à la persistance de la tuberculose bovine dans le département de la Côte d'Or, le Préfet du département a décidé de frapper un grand coup en renforçant les mesures de prophylaxies dans les élevages et parallèlement en instaurant de nouvelles mesures destinée à éviter la prolifération des gibiers sensibles à la maladie. Objectif avoué : l'éradication de la tuberculose bovine et l'assainissement à marche forcée du gibier, le sanglier étant nettement dans la ligne de mire. Tête de pont avancée du dispositif sanitaire : l'interdiction totale sur une large portion du territoire départemental, de l'agrainage, avec pour corrolaire l'obligation de réaliser les plans de chasse au moins à 80%. Si les représentants des éleveurs estiment que « l'arrêté va dans le bon sens », les représentants de chasseurs « assommés » par la décision, attaquent l'arrêté préfectoral au tribunal administratif. *Page 04*





l'Agenda

Côte d'Or

Vente aux enchères des Vins à Beaune

Dimanche 18 novembre se déroulera la 152ème vente aux enchères des Vins des Hospices de Beaune. Cette célèbre opération de charité commencera à 14h30 aux Halles, place de l'Hôtel-Dieu. 512 pièces seront à la vente.

JA met le couvert à Mirebeau

Les jeunes agriculteurs du canton Mirebeau/Fontaine organisent un repas dansant. Le repas aura lieu à Mirebeau sur Bèze le 1er décembre à 20h. Inscription auprès de leur président, Nicolas Bachelet, au 06 15 54 17 74, avant le 15 novembre.

Cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine

L'office de tourisme du Pays de Saint-Seine propose une exposition souvenir avec la reproduction de plus d'une centaine de cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Cette exposition se déroule à l'office de Tourisme du 26 octobre au 11 novembre 2012.

Nièvre

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Fête de l'élevage A Cercy-la-Tour

Le Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) organise, le 3 novembre prochain, une foire-concours aux veaux reproducteurs charolais ainsi qu'un marché aux terroirs et une exposition d'animaux. A la même occasion, les JA organisent leur concours de jugement de bétail. Cette manifestation, véritable fête de l'élevage et des plaisirs gourmands, se déroulera à *«La Croix de Vauilly»* (à côté du rond-point), à Cercy-la-Tour, chez Claude Bouché. Programme: 6h, arrivée des animaux; 9h, début du concours; midi, repas; 14h, jugement de bétail; 17h, visite officielle avant la remise des prix et le vin d'honneur; 20h, repas. Renseignements: 06 13 45 36 08 ou 03 86 50 05 38.

Services de remplacement Séminaire à Planchez

Les Services de remplacement des quatre départements de Bourgogne se réuniront en séminaire, les 12 et 13 novembre prochains, à Planchez-en-Morvan. Cet événement sera ouvert aux président(e)s, administrateurs (-trices) et animateurs (-trices) des quatre SR de Bourgogne. Le 12 novembre, au matin, seront examinées les attentes des départements par rapport aux structures régionale et nationale; l'après-midi étant consacré à l'examen de la candidature de la région à l'organisation du Congrès national 2014 de SR France; enfin le 13 novembre sera dédié aux groupes de travail ressources humaines. Contact: Marie-Aline Saltel au 03 86 93 40 93.

Moulins-Engilbert Bovins reproducteurs charolais

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert prépare sa foire traditionnelle aux bovins reproducteurs charolais, qui aura lieu cette année le mardi 6 novembre sur le champ de foire (sous abri) de Moulins-Engilbert. Il s'agit de la plus ancienne foire-concours de la région et Alain Guinot espère retrouver cette année, une affluence normale, après les ratés sanitaires de l'an dernier. Arrivée des animaux à partir de 6h, vin d'honneur et remise des prix à partir de 12h30. Règlement IBR commun à l'ensemble des foires-concours de la Nièvre. Contact: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

St-Saulge Foire-concours de la St Martin

L'Amicale des agriculteurs et les JA du canton de Saint-Saulge organisent la foire-concours de la Saint-Martin, samedi 10 novembre, entre la mairie et l'église de Saint-Saulge. Cette foire-concours, qui accueillera à partir de 7 h des bovins, des ovins et des équins, sera associée à un marché organisé par les commerçants de la commune. Cet événement n'avait pas été organisé depuis l'an 2000. Le concours est ouvert à des bovins indemnes IBR A ou B. Un casse-croûte est prévu sur place. Renseignements et inscriptions: Vincent Guérin au 06 32 07 57 68.

VAROIS 8 et 9 novembre 2012

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
L'esprit Service

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80

www.tractomarket.com/bourgogne
claas.fr

CLAAS

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Le Point Info Transmission vous accompagne

Le Point Info Transmission Association est l'un des premiers contacts à avoir pour préparer son projet de transmission, cessation et recherche d'associé. Il possible de prendre rendez vous sans aucun engagement par la suite et permet de lister les principales étapes, les interlocuteurs et le planning de votre projet. Parce que c'est une étape clé dans la carrière d'un exploitant, il est nécessaire d'anticiper 5 à 10 avant l'arrêt d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON à l'Odasea : 03.86.71.92.40

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Foire Saint-Martin dimanche 4 novembre

Comme chaque année, l'espace agricole organisé par les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA de l'Yonne, dans le cadre de la Foire Saint-Martin, se tiendra place de l'Arquebuse à Auxerre, de 9 h à 18 h. Animations, Marché du terroir, dégustations, stands des filières et des organisations professionnelles.
Entrée libre. Restauration sur réservation le midi : 12 € (8 € pour les enfants). Vente de crêpes, gaufres, vin, chocolat et jus de pomme chaud toute la journée

Marché d'automne aux caves Bailly-Lapierre

Samedi 3 et dimanche 4 novembre, de 10 h à 18 h, marché d'automne organisé aux caves Bailly-Lapierre. Au programme : pain d'antan, foies gras, truffes, miel, fromages, fruits et légumes de saison, escargots… De quoi satisfaire tous les amateurs de bonne chère et de spécialités du terroir bourguignon.
Entrée libre - Dégustation, vente

Assurer la qualité du lait

Le SEDARB organise une session de formation sur le thème *«Assurer la qualité du lait»* mardi 6 novembre, de 9 h à 17 h 30, à la salle de la Mairie de Saints en Puisaye. Sujets abordés : origine et lien des taux protéiques et butyreux, origine et contrôle des cellules, prévention des mammites, gestion du tarissement) Formation destinée aux éleveurs en agriculture biologique et ouverte à tout éleveur souhaitant se familiariser avec les pratiques préventives et les médecines naturelles. Inscriptions avant le 30 octobre, dans la limite des places disponibles - Contact : Aurélie Billon au 03 86 72 92 20 - aurelie.billon@sedarb.org

Apectia Permanence le 28 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 28 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Marché de la truffe à Noyers-sur-Serein

Marché de la truffe de Bourgogne, les dimanches 4 et 25 novembre à Noyers-sur-Serein. Depuis plusieurs années, les trufficulteurs de l'Yonne se retrouvent au cœur de la cité médiévale pour y vendre les truffes cavées dans les environs. Les gourmands pourront faire leurs emplettes à partir de 10h30 exactement, après le contrôle des truffes par les commissaires es-qualité. Seront également présents des producteurs locaux et des artisans d'art.
Renseignements : tél 03 86 82 66 06 - www.noyers-et-tourisme.com

Réussissez la transmission de votre exploitation

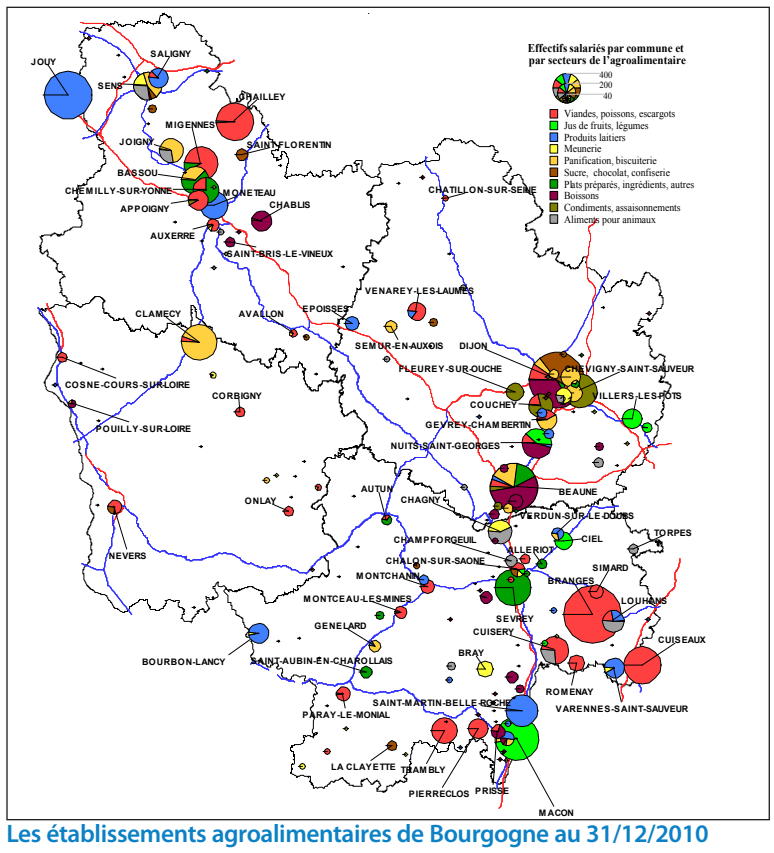
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème *«Réussissez la transmission de votre exploitation»*. Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions *«conseil d'entreprise»* à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Économie en Bourgogne

Agro-alimentaire: un secteur dynamique

En dépit d'un contexte difficile, le secteur agro-alimentaire bourguignon se maintient, en termes de résultats et d'emplois. Les chiffres issus du recensement 2010 montrent que les ventes à l'export tirent les résultats vers le haut. Certains secteurs, comme la meunerie et des produits laitiers, marquent le pas avec un chiffre d'affaires en baisse.

Les entreprises bourguignonnes de l'agro-alimentaire (IAA) en 2010 sont plutôt de taille petite à moyenne. Elles privilégient le marché intérieur, et la majeure partie des ventes à l'étranger concerne l'Europe. Un peu plus du tiers de ces ventes export se réalise avec les vins et spiritueux et un quart avec les produits laitiers. Pour le reste du monde, ce sont les vins et spiritueux (à 56%) et les produits à base de viande (à 26%) qui valorisent les productions régionales. Quelques secteurs dégagent une forte valeur ajoutée par emploi, comme les condiments et assaisonnements, les boissons et la meunerie. En dehors de ces productions, le tissu économique repose sur de nombreuses entreprises dans des secteurs à plus faible valeur ajouée, comme les industries de la viande, des produits laitiers ou de la panification industrielle.



Les établissements agroalimentaires de Bourgogne au 31/12/2010

Les axes de communication privilégiés

L'implantation des industries agro-alimentaires sur le territoire suit les noyaux de populations et les axes de développement de la Bourgogne entre les bassins de consommation de L'Ile de France et de Rhône-Alpes. La région est favorisée par sa situation stratégique et ses facilités de communication avec les marchés de l'Est de l'Europe.

Le tissu économique couvre l'ensemble des activités agroalimentaires, à l'exception de l'industrie des corps gras. Un peu moins de 45% des salariés travaillent dans l'industrie des viandes et des produits laitiers. LCD Bourgogne, spécialisé dans la transformation et la conservation des volailles et situé à Branges (71), représente l'établissement le plus important avec 800 salariés.

Un fort gisement d'emplois en Saône et Loire

La Saône et Loire est d'ailleurs le premier employeur des la région en matière d'IAA (4969 salariés). Ce département bénéficie d'implantations importantes dans le secteur de la viande, des produits laitiers, de la transformation des légumes, des jus de fruits, de la meunerie, de la boisson et de la fabrication d'aliments du bétail.

La Côte d'Or compte 3427 salariés, principalement dans les condiment, le chocolat, les vins et spiritueux et la panification.

Avec 2812 salariés, l'Yonne est spécialisée dans les produits laitiers frais et les fromages, dans l'industrie des viandes, ainsi que dans la fabrication des plats préparés et de la panification.

Eloignée des grands axes, la Nièvre se trouve être le parent pauvre de l'agro-alimentaire bourguignon. Ces activités occupent moins de 5% des effectifs salariés régionaux, essentiellement dans les secteurs de la panification et de la viande.

Les emplois dans les IAA restent cependant globalement moins qualifiés que dans les autres entreprises régionales. Les IAA recourent à une main d'oeuvre plus féminine aussi. Les secteurs les moins féminisés restant ceux des grains, des aliments pour les animaux, des produits laitiers et des vins.

D'APRÈS AGRESTE BOURGOGNE

en bref

Agroéquipement Les éleveurs ont investi en 2012

Les investissements des éleveurs laitiers dans l'agroéquipement ont augmenté en 2012. Une tendance qu'il ne faudrait pas généraliser à toutes les filières de l'élevage, mais qui peut être imputable pour le secteur laitier, à la stabilisation du prix du lait pendant quelques mois. Ce n'est pas le cas pour l'élevage porcin, après une année 2011 particulièrement morose, la situation ne s'est pas améliorée en 2012. L'échéance de la mise aux normes des bâtiments de truies gestantes a cependant ponctuellement soutenu la demande en équipements. Toutes filières confondues, au premier semestre 2012, la demande de matériel s'est renforcée de 18%, tandis que les immatriculations de tracteurs ont augmenté de 16% par rapport à l'année précédente.

Logistique Un accord cadre pour doubler le transport fluvial des grains

Voies navigables de France (VNF) et la filière céréales et oléoprotéagineux ont signé un accord-cadre qui devrait permettre de transporter 50% des produits agricoles par voie d'eau à l'horizon 2020 (contre 25% actuellement). Le dispositif qui concerne aussi le secteur des engrais, prévoit « une logistique basée sur la mutualisation et la massification » des transports à l'horizon 2020 ». Il préconise le développement du réseau navigable à grand gabarit, la modernisation et le renouvellement des capacités de stockage. Aujourd'hui, 12% des transports de grains et d'engrais sont assurés par voie d'eau, mais avec des disparités importantes entre les régions. Le dispositif vise les régions qui sont aujourd'hui sous-utilisatrices de ce type de transport.

Clin d'œil





Tuberculose bovine

La préfecture frappe un grand coup

La persistance de la tuberculose bovine en Côte d'Or et les corrélations entre l'état sanitaire de la faune sauvage (sangliers, grands cervidés et blaireaux) et l'apparition de foyers dans une zone sud, a amené la Préfecture de Côte d'Or à définir un nouveau plan de lutte. Pour éradiquer la maladie, les mesures de prophylaxies sont renforcées dans les élevages, l'agrainage est interdit sur une large partie du département et les plans de chasse devront être réalisés à 80%.

Le 25 octobre dernier, l'heure était pour la Préfecture de Côte d'Or à « *la mobilisation générale* » contre la tuberculose bovine. En présentant le nouveau cadre de la lutte, le secrétaire général de la Préfecture, Julien Marion, n'a pas ménagé ses explications, ni ses efforts, pour faire passer des dispositions encore plus contraignantes que les précédentes pour les agriculteurs, comme pour les chasseurs.
Et les objectifs sont clairs, face à une recrudescence de la maladie dans une zone sud jusque-là épargnée, alors que la zone nord connaît une accalmie et compte-tenu des risques sanitaires avérés, il ne s'agit plus simplement de contenir la maladie, mais « *d'aller vers son éradication* » commente le secrétaire général de la Préfecture. Dans ce dispositif, les élevages se trouvent en première ligne, mais le bouclier sanitaire présenté concerne également les chasseurs, qui n'ont pas manqué de réagir dès la publication des trois arrêtés.

Un plan de bataille cohérent

Ce plan départemental, insiste Julien Marion, «*nous engage et les résultats devront être là*». La Côte d'Or, qui totalise un quart des foyers recensés sur le territoire national, fait figure de laboratoire dans la « *bataille contre la tuberculose bovine* », une bataille qui pour être gagnée a besoin de tous, « *les chasseurs pour la réalisation des plans de chasse et les agriculteurs pour mener à bien les prophylaxies* ».
Côté chasse, les cervidés, mais surtout les sangliers et les blaireaux, sont dans la ligne de mire d'un dispositif qui oblige à deux mesures essentielles :
- l'obligation de réaliser les plans de chasse à 80% au minimum, avec possibilité au-delà des 100% de disposer de bracelets gratuits,
- l'interdiction totale de tout agrainage ou nourrissage sur une large portion du territoire départemental, délimitée à l'ouest d'un axe défini, du nord au sud, par l'autoroute A 31, puis par l'autoroute A 6. Mesure qui concerne tous les territoires de chasse, y compris les parcs de chasse et les enclos cynégétiques.

Pour Pierre Aubert, directeur des services vétérinaires, « *la situation sanitaire cautionne pleinement ces dispositions préfectorales. Le rebond de la maladie au Sud Est cohérent avec les résultats des prélèvements sur les gibiers*». 5 à 10% des sangliers analysés dans cette zone sont positifs à la tuberculose.
Face aux contestations qui ne manqueront pas de s'exprimer, Jean-Luc Linard, DDT, insiste sur la cohérence des mesures prises. «*L'interdiction d'agrainage entraîne un risque de dispersion des animaux, mais l'augmentation des prélèvements doit compenser ce risque* ». L'agrainage en fixant les populations, augmente les contaminations et surtout renforce artificiellement les défenses des populations de sangliers. Sans parler des blaireaux, autres vecteurs de la maladie, qui profitent largement de l'aubaine et prolifèrent.

Depuis le début de l'année, vingt cinq nouveaux foyers ont été recensés et si le statut « *indemne* » de la France est inchangé, la situation reste fragile et justifie pour la Préfecture, ce nouveau tour de vis sanitaire.

AMK



De gauche à droite, Jean-Luc Linard, DDT, Julien Marion, Secrétaire général de la Préfecture, Pierre Aubert, DSV : l'heure est à la mobilisation générale contre la tuberculose.

Réaction de Fabrice Faivre

«*Un arrêté qui va dans le bon sens*»



«L'*agrainage fait proliférer les sangliers, il est donc logique de l'interdire*» rappelle le président de la FDSEA.

Pour Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, cet arrêté préfectoral «*va dans le bon sens*» : «*La FDSEA demande l'arrêt de l'agrainage depuis de longues années, nous sommes enfin entendus ! Cette décision de la préfecture, on l'espère, est le commencement d'une prise en considération de ses obligations sanitaires. L'agrainage fait proliférer le nombre de sangliers, il est donc logique de l'interdire. Il y en avait vraiment besoin car dans certains secteurs du département, le terme engraissage était beaucoup mieux approprié que le terme agrainage.... Plus on agraine le gibier et plus on le concentre dans des zones déterminées. Dans les grandes chasses, l'agrainage est parfois couplé avec une non-chasse. C'est la raison pour laquelle on arrive à des grandes concentrations d'animaux, dangereuses d'un point de vue sanitaire. Cet arrêt de l'agrainage va, il est vrai, déplacer les populations. Le gibier aura plus de chance d'être prélevé par des petites chasses. Cet arrêt de l'agrainage doit être absolument couplé à de forts prélèvements. Cela contribuera à diminuer sensiblement les populations de gibiers. Si les chasseurs ne jouent pas le jeu, alors oui, il y aura davantage de dégâts*».

Propos recueillis par Aurélien Genest

Réaction de Pascal Sécula

«Les chasseurs sont assommés»

La Fédération des chasseurs et son président Pascal Sécula espèrent la suspension puis l'annulation de l'arrêté préfectoral.

Lors d'une conférence de presse organisée dans ses propres locaux, la Fédération des chasseurs a vivement rebondi sur la publication de l'arrêté préfectoral par le biais de son président Pascal Sécula : «*Il y a une confusion entre objet sanitaire, gestion cynégétique et gestion des dégâts de gibier. Sur l'objet sanitaire, l'arrêt de l'agrainage va entraîner des déplacements d'animaux et accroître le risque de propagation de la maladie.*
Sur le plan cynégétique, les animaux vont se déplacer. C'est un frein à une bonne réalisation des plans de chasse. Le taux de réalisation risque donc d'être revu à la baisse. Ces déplacements d'animaux représentent, en plus, un risque considérable en terme de sécurité routière. Nous mettons en garde la préfecture.

En ce qui concerne les dégâts de gibiers, arrêter l'agrainage en cette année où il n'y a aucune fructification forestière du fait du gel des fleurs est un non sens. De lourdes menaces pèsent sur l'indemnisation de ces dégâts. L'arrêt de l'agrainage va faire exploser le montant global, assumé aujourd'hui à 100% par les chasseurs. Nous demandons la prise en charge par l'État de l'accroissement de la facture d'indemnisation des dégâts de l'exercice 2012/2013 par rapport à celle de 2011/2012 au titre sanitaire. Depuis des années, la Fédération s'est investie dans la lutte et la prévention contre cette maladie issue de l'élevage. Tous les efforts de concertation, de modération et de conciliation ont été sans effet avec parfois le sentiment d'être bafoués. Devant les nombreuses aberrations qui en découlent, la première action de la Fédération est le recours immédiat devant le tribunal administratif : en référé pour obtenir la suspension de cet arrêté au plus vite, et sur le fond pour en obtenir l'annulation».



La première action de la Fédération sera le recours devant le tribunal administratif.

Propos recueillis par Aurélien Genest

Ferme Côte d'Or

Motivés, les éleveurs !

L'agriculture est présente à la foire gastronomique de Dijon à partir de jeudi prochain. Les exposants côte d'oriens sont particulièrement enthousiastes.





▲ Ce poney shetland avait été très apprécié par les plus jeunes en 2011. Les éleveurs équins seront encore présents cette année

◀ Les éleveurs ovins lors de l'édition 2009. Seront présents cette année : Hubert Mony, Guy Tarteret, le Gaec de la Butte, l'EARL Parent et l'EARL Claudon.

Emmener des animaux à Dijon, échanger pendant plusieurs jours avec les visiteurs.... Ce n'est pas toujours évident pour un agriculteur. Ça prend du temps. Financièrement, ça ne rapporte rien. Il faut donc de l'envie, de la motivation à communiquer sur son métier. Arnaud Chauve, 29 ans, habite Puits, dans le canton de Laignes. Il participe tous les ans à la ferme Côte d'Or depuis sa création. Quatre-vingt kilomètres séparent la foire gastronomique de son exploitation : *«Pourquoi j'y vais? C'est la vitrine de l'élevage du département. Il est intéressant de communiquer sur les métiers de l'agriculture. Je viens avec une Blonde d'Aquitaine. C'est aussi l'occasion de montrer qu'il n'y a pas que des charolaises dans le département, que toutes les races peuvent coexister. La promotion de l'élevage et de notre race bovine est ma principale motivation. Il n'y a rien à gagner, ce n'est pas comme dans un concours où l'on attend des retombées. Nous avons juste une indemnisation d'environ 130 euros par élevage et 50 euro par animal»*. Les éleveurs laitiers seront également de la partie à partir de jeudi. C'est notamment le cas de Benoît Fournier, 30 ans, éleveur au Gaec de Mandinet à Bourberain : *«Ce sera ma deuxième participation. La première, il y a quatre ans, s'était très bien passée. Il y avait eu de bons échanges avec le public»*. L'éleveur de Prim'hostein devra s'organiser pour être le plus présent possible sous le chapiteau de la ferme Côte d'Or : *«c'est sûr, il faudra jongler avec le boulot à la ferme et ma présence à Dijon !»* Cette nouvelle édition de la ferme Côte d'Or sera une première pour Isabelle Parent, éleveuse ovine à Frôlois dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye : *«J'amènerai trois béliers, de races Suffolk et Southdown. Cette ferme, à mon avis, est une bonne méthode pour faire connaître les races ovines. C'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres éleveurs»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ **Zoom sur...**

Liste des participants

Bovins lait : Gaec du Mont Lassois, EARL Bret, Gaec de Mandinet, Gaec de Grand vie, EARL Buntz, Gaec Magnière Frères, Gaec Aubry, Gaec Chevalier, Gaec Perderiset, Gaec Loosli, Gaec de la Tille.
Ovins : Hubert Mony, Guy Tarteret, Gaec de la Butte, EARL Parent, EARL Claudon
Bovins viande : Gaec Virely, EARL Renon, EARL Levèque Philippe, Gaec de l'Epicéa, EARL Javelle, SCEA viande limousine de Côte d'Or, Pierre-Jacques Groen
Chevaux de trait : centre de promotion
Hafflinger : Pauline Gaudillat



Concours de l'Auxois-Sud

"Le temple de la génétique"

Les comices agricoles d'Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois ont organisé la cinquième édition de leur concours charolais.



Le trophée viande a été remporté par l'EARL Renon (Lacour-d'Arcenay, canton de Précy).



L'EARL Froidurot Vincent (Jours-lès-Baigneux) remporte les 1er et 3ème prix d'honneur.

▶ Palmarès

Prix d'honneur mâles inscrits : 1er prix à l'EARL Froidurot Vincent (Jours-lès-Baigneux), 2ème prix au Gaec Virely (Ecutigny), 3ème prix à l'EARL Froidurot Vincent. Prix d'ensemble mâles inscrits : 1er prix à la SCEA Lucotte Jean-Marc (Créancey), 2ème prix au Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres), 3ème prix au Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine), 4ème prix à l'EARL Froidurot Vincent. Trophée viande : 1er prix à l'EARL Renon (Lacour-d'Arcenay). Trophée vêlage facile : 1er prix à l'EARL Jully (Magnien)

Premiers prix de sections

Mâles inscrits

Dessaisonés nés le 25/11/2011 : Gaec Mimeur Jean et fils (Thoisy-le-Désert). Nés du 01/12/2011 au 07/12/2011 : Gaec Noireaut (1,1) et EARL Porcheret Dufour (Jouey) (1,2). Nés du 08/12/2011 au 14/12/2011 : Gaec Mimeur Jean et fils et SCEA Lucotte Jean-Marc. Nés du 15/12/2011 au 18/12/2011 : Gaec des Fontaines (Sainte-Sabine) (1,1) et Gaec Mimeur Jean et fils (1,2). Nés du 19/12/2011 au 21/12/2011 : SCEA Lucotte Jean-Marc (1,1) et Gaec Noireaut (1,2). Nés du 23/12/2011 au 01/01/2012 : Gaec Virely (1,1) et EARL Froidurot (1,2). Nés du 02/01/2012 au 09/01/2012 : Gaec des Fontaines (1,1) et Gaec de Pergeot (Châtellenot) (1,2). Nés du 10/01/2012 au 27/01/2012 : Gaec des Fontaines (1,1) et Gaec de Pergeot (Châtellenot) (1,2). Nés du 03/02/2012 au 02/03/2012 : EARL Guenot Nicolas (Allerey) (1,1) et Gaec de Pergeot (1,2). Nés du 03/03/2012 au 10/04/2012 : EARL Froidurot (1,1 et 1,2).

Non inscrits

Nés du 07/12/2011 au 19/12/2011 : SCEA Lucotte Jean-Marc

Génisses inscrites

Nées de 09/12/2011 au 12/12/2011: EARL Froidurot

Paroles d'éleveurs, il y avait *«du très haut niveau»* au concours de l'Auxois-Sud la semaine dernière à Arnay. Parmi les visiteurs, le député-maire de Beaune Alain Suguenot allait même jusqu'à qualifier de «temple de la génétique» cette nouvelle édition.

Vingt élevages pour 98 animaux étaient présents. *«Une affluence dans la moyenne des autres années»* commente Thierry Maréchal, le président du comice d'Arnay-le-Duc.

La déception vient plutôt des ventes qui n'ont pas atteint le niveau espéré. Moins de cinq animaux auraient changé de mains ce 25 octobre. *«C'est la première fois depuis 1997 que je ne vends pas un veau au concours d'Arnay. Tous les ans j'en vendais au moins un, même quand il ne s'en vendait pas beaucoup. Cette année, j'ai eu des touches mais je n'ai rien vendu !»* confiait Jean-Marc Lucotte, éleveur à Créancey dans le canton de Pouilly-en-Auxois.

AURÉLIEN GENEST



Jean-Marc Lucotte, éleveur à Créancey, repart avec le prix d'ensemble.



Olivier Lobreau, de l'EARL Jully (Magnien, canton d'Arnay-le-Duc), gagne le trophée vêlage facile.



Charolais

Semur-en-Auxois va profiter du concours national

Deux-cent cinquante bovins sont attendus les 14 et 15 novembre sous le hall agricole semurois. Cette édition pourrait être la plus belle jamais connue suite aux investissements des éleveurs pour le Salon Charolais.

C'était déjà le cas l'an passé lorsque les éleveurs préparaient leurs bovins pour Saulieu. Le concours de Semur-en-Auxois va une nouvelle fois profiter du concours national charolais organisé en terres côte d'oriennes cet été. *«Comme l'année dernière, nous sommes complets»* signale Jean-Luc Baudot, le président du comité d'agriculture de Semur. Un très beau concours d'adultes est d'ores-et-déjà annoncé, suite au Salon charolais 2012. *«Les bovins étaient prêts pour Saulieu, ils le seront d'autant plus pour Semur. Il va y avoir un haut-niveau les 14 et 15 novembre»* affiche le président du comité, qui n'exclut pas d'assister au plus beau concours de Semur depuis sa création. On le sait depuis la fin des inscriptions du 19 octobre, 250 animaux venant d'une cinquantaine d'élevages seront présents. *«On ne peut pas en accueillir plus. En 2011, nous avions battu le record avec 265 bovins mais cette année, nous avons décidé de limiter à 250»* explique Jean-Luc Baudot. Les organisateurs espèrent que les ventes seront au rendez-vous. Pour mémoire, il y en avait eu une vingtaine de transactions en 2011. *«Nous souhaitons en avoir au moins autant, sinon plus»* confie Jean-Luc Baudot, rappelant que les animaux présents à Semur, issus des meilleures lignées génétiques charolaises, montent souvent sur les plus grands podiums français. Le président du comité se dit *«plutôt optimiste»* grâce à la conjoncture de la viande, même si les acheteurs *«ne se sont pas bousculés»* lors de certains récents rendez-vous d'élevage. Le comité d'agriculture attend de nombreux visiteurs durant ces deux journées et rappelle la présence *«d'un très bon traiteur, faisant déguster de la viande charolaise à un prix très correct»*. Rendez-vous mercredi 14 novembre à partir de 8 heures.



Jean-Luc Baudot, président du comité d'agriculture de Semur, était lui même à Saulieu en août dernier.

AURÉLIEN GENEST

Récoltes dans l'Auxois

Tournesol et maïs : du bon et du beaucoup moins bon

Une moissonneuse tournait la semaine dernière dans un champ de l'Auxois. L'occasion de s'arrêter et de s'entretenir avec l'agriculteur. Son bilan en tournesol est jugé «catastrophique», celui en maïs ensilage est nettement meilleur.

Didier Blandin est agriculteur dans le canton d'Arnay-le-Duc. Du tournesol, il n'en fait pas souvent. Il n'y en a d'ailleurs pas beaucoup dans son secteur. «*J'en sème uniquement en cas d'aléas climatiques comme cette année*» explique l'éleveur de cent vingt vaches Charolaises et Limousines. La semaine dernière, Didier Blandin terminait sa récolte, retardée par le temps et les dégâts de gibier qui impliquaient la venue d'un expert. «*La moyenne est catastrophique. Sur mes 5,5 hectares de tournesols, elle tourne autour de 11q/ha. Avec les dégâts de gibier qui m'ont été comptés, elle remonte heureusement à 20q/ha*» indique l'habitant de Saint-Prix-lès-Arnay. Les rares fois où Didier Blandin a opté pour le tournesol, les rendements atteignaient au moins 25q/ha. D'où une certaine déception. «*J'avais déjà pas mal remis de maïs, suite au gel des orges d'hiver et de l'avoine. Alors j'avais essayé le tournesol*» explique le polyculteur-éleveur. Seules deux de ses parcelles d'orges d'hiver ont survécu au gel de fin janvier. Cet été, elles ont donné un rendement de 50q/ha, au lieu de 65q/ha espérés lors d'une année normale.



Didier Blandin a récolté du tournesol la semaine dernière à Bessey-en-Chaume (canton de Bligny-sur-Ouche).

Bonne nouvelle pour l'engraissement

Il y a quelques semaines, Didier Blandin terminait de récolter son maïs ensilage, sur une surface totale de douze hectares. «*C'est cinq hectares de plus que l'an passé. Cela s'explique une fois de plus par le gel des cultures d'hiver*» explique-t-il.

Contrairement au tournesol, le maïs ensilage obtient des rendements jugés «*satisfaisants*» «*trente huit tonnes de matière brute de moyenne par hectare. Je signe pour dix années comme celle-là. Lors d'une année sèche, on peut descendre à quinze tonnes. Ce n'est heureusement pas le cas cette année où les précipitations ont été présentes. En plus, il y a une bonne valeur nutritive*» se réjouit l'éleveur qui va pouvoir engraisser ses génisses et taurillons.

Didier Blandin aurait presque des regrets : «*on aurait pu faire mieux s'il n'y avait pas eu les nombreux problèmes de dégâts de gibier que j'ai rencontrés*».

AURÉLIEN GENEST



Le maïs ensilage s'est achevé sur une moyenne de 38 tonnes de matière brute par hectare.

L'Éleveur Bourguignon

Plusieurs projets étudiés

Le spécialiste de l'élevage organisait ses portes-ouvertes jeudi et vendredi derniers à Pouilly-en-Auxois.

Si les acheteurs ne se sont pas bousculés la première journée, le vendredi a été beaucoup plus fréquenté. Au final, l'Eleveur Bourguignon attendait sans doute un peu plus de monde lors de ses portes-ouvertes annuelles, mais la filiale de Global et de Dijon Céréales restait résolument optimiste à l'issue de ces deux journées d'échanges entre partenaires et professionnels. «*De bons contacts ont été initiés et plusieurs projets ont été étudiés dans tous les domaines : charpente métal et bois, tunnels et même photovoltaïque*» signale Jean-Paul Clerget. Le technicien-conseil en bâtiment poursuit : «*en terme de publicité, nous avions arrosé à 100 kilomètres à la ronde. Plusieurs éleveurs n'ont pas hésité à faire beaucoup de kilomètres et venir de la Bresse ou du nord châtillonnais. Ils sont venus s'entretenir avec nos partenaires constructeurs de bâtiments agricoles qui étaient présents : Crai énergies, La Forêt d'Othe, Mef, Lamartine...*» .

AURÉLIEN GENEST



Le magasin propose une gamme spécialisée très complète pour les professionnels de l'élevage, du petit matériel jusqu'aux installations de stabulation.

En bref

Fédération charolaise Une quarantaine de ventes aux journées commerciales

«Le bilan est meilleur que l'an passé», mais on aurait espéré encore mieux, compte tenu de la conjoncture» informe Thierry Lechenault, le président de la Fédération charolaise de Côte d'Or. Les journées commerciales des 26 et 27 octobre, suivies par une vingtaine d'élevages du département, ont enregistré environ quarante ventes. La Fédération envisageait d'atteindre la barre de la cinquantaine de transactions quelques jours avant l'évènement. AG



159ème Concours de Nevers

L'excellence mais pas la foule

Le 26 octobre dernier avait lieu, au Marault, la 159è édition du Concours de Nevers, haut lieu traditionnel de ce que la race charolaise produit de mieux dans la Nièvre. 340 veaux de l'année, taureaux et vaches ont été présentés. Presque plus que de visiteurs comptabilisés.



Dans la sélection finale pour le prix d'honneur mâle, 40 veaux en compétition!



Sous les yeux de Jean-Luc Gauthier, Serge Batho reçoit la plaque de 1er prix d'honneur mâle remporté par son veau Honneur.



L'EARL Jeandaux, de La Machine , a obtenu le Trophée de Bouillé pour Goldengate, un taureau né dans un Gaec de la Loire.

Autant le dire tout net: le Concours de Nevers demeure une institution, un rendez-vous incontournable des professionnels, sur la carte de l'élevage charolais nivernais. L'édition de vendredi dernier n'a pas dérogé à la règle, avec son cortège de specimen bien nés, amenés par des noms réputés de la génétique charolaise dans le département. Ce n'est pas pour rien que les mêmes panonceaux nominatifs trônent fièrement, chaque année, en jaune sur fond bleu, au-dessus des champions précautionneusement placés dans les stands de la ferme du Marault. Une grande partie de l'excellence de la race se retrouve ici une fois par an, à l'invitation de la Société d'agriculture de la Nièvre présidée par Jean-Luc Gauthier.

«Homogénéité et qualité»

A l'issue de la matinée de jugement, sur les rings, l'organisateur n'a pas caché sa satisfaction de voir « *une très grande homogénéité et une très bonne qualité du lot d'animaux en concours* ». Comme de coutûme, les treize juges (*) ont éprouvé quelques difficultés à départager les vainqueurs, parmi les 340 animaux participants, tellement le niveau des bovins était resserré. A ce compte-là, c'est l'élevage de Serge Batho qui s'est distingué, en s'adjugeant les prix d'honneur mâle et femelle. Après qu'Historia soit sacrée championne, l'éleveur de Saxi Bourdon a effectivement reçu la consécration avec Honneur chez les veaux mâles de l'année, parmi quarante veaux présélectionnés pour la victoire finale. Un beau doublé. Né chez et présenté par Serge Batho, Honneur a déjà changé de main puisqu'il avait été adjugé 10500 euros, il y a un mois, lors de la vente aux enchères du concours spécial de la race dans cette même ferme du Marault. C'est l'association d'éleveurs de Saône-et-Loire Charolais Evaluation qui avait remporté la mise, un choix aujourd'hui conforté par ce 159ème palmarès de Nevers. Autre confirmation, vendredi dernier: c'est Dudule, né le 23 janvier 2008 à la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre, qui a remporté le Grand Prix d'honneur des taureaux, après avoir décroché le prix d'honneur des taureaux séniors. Dudule continue son brillant parcours puisqu'il avait déjà obtenu le prix de championnat réserve au spécial charolais de Saulieu et avait fini 1er prix de championnat au Sommet de l'élevage à Cournon. De nombreux spécialistes lui prédisent d'ailleurs encore un grand avenir dans les prochains concours. Sur les rings dédiés aux femelles, c'est Florent Besson, de Saincaize Meauce, qui a largement survolé la compétition avec, tour-à-tour, un prix d'honneur sénior pour Bellissime, un prix d'honneur puis un Grand prix d'honneur femelle remporté par Fameuse. Enfin, faisant la fierté de Daniel Barbier, maire et conseiller général de La Machine présent sur place, Goldengate, appartenant à l'EARL Jeandaux, a reçu le précieux trophée de Bouillé, cette récompense saluant le meilleur parmi tous les animaux qui ont reçu un prix d'honneur l'année précédente. Goldengate, né le 5 mars 2011 au Gaec Bigay Sivet de Changy (42), est un fils de Diablotin qui a fini deux fois premier au Salon de Paris. Il a remporté un 3ème prix d'honneur à Roanne.

« Déçu de l'absence de nombreux éleveurs »

Si le président de la Société d'agriculture de la Nièvre se félicite de l'excellence de la présentation, il en va autrement pour la fréquentation de l'événement. « *Malgré notre effort de promotion, je suis déçu de l'absence de nombreux éleveurs* » disait-il vers 14 heures, au terme du concours. Selon un rapide comptage, lors de la phase finale de sélection pour le prix d'Honneur mâle, près de trois cents personnes se pressaient tout autour des barrières encerclant le grand ring. C'était moins que d'animaux présentés au concours. Jean-Luc Gauthier, dans les documents publicitaires annonçant la manifestation, n'était pas dupe du changement d'image qui colle à cette forme d'événement, parlant plutôt de « *rendez-vous professionnel* » après avoir été durant de nombreuses années « *un rendez-vous grand public* » où tout le monde venait admirer les plus beaux specimen de la race charolaise. « *Cela n'est pas le cas qu'ici et cela doit nous interpeller sur l'avenir de nos concours* » a-t-il conclu. Après 159 éditions, le Concours de Nevers, où se sont encore achetés des animaux, demeure donc bien une institution, mais une institution qui doit peut-être se chercher un nouveau souffle.

EMMANUEL COULOMBEIX

Nota: Bruno Hérault (79) et Olivier Blanchard (63) étaient juges des prix d'honneur, Laurent Deloche (36), Laurent Choubley, Eric Gaudot, et Jean-Louis Bolatre (21) et Laurent Demeule (71), juges des sections et David Rivière et Jean-Baptiste Vileton (38), Cédric Heurtier et Cédric Faure (63) et Emmanuel Micaud et Romain Clame (03) juges AJEC.

Le palmarès du Concours de Nevers

Prix d'honneur mâle de l'année: 1er, Honneur de l'EARL Batho (Saxi Bourdon), 2ème, Hermès de la SCEA Raymond Jean-Christian (Decize); 3ème, Histar de l'EARL Dessauny Olivier (Magny-Cours).
Prix AJEC veau mâle: Hoover, de l'EARL Touillon Moiron (Decize)
Prix de synthèse Bourgogne mâle de l'année: Hermès, de la SCEA Lemaitre Raymond (Montaron)
Prix d'honneur junior mâle: Forever, de l'élevage Raymond-Gagnepain
Prix d'honneur sénior mâle: Dudule, du Gaec Melaye Sennepin-Jacob (La Celle sur Nièvre)
Grand Prix d'honneur mâle: Dudule, du Gaec Melaye-Sennepin-Jacob (La Celle sur Nièvre)
Trophée de Bouillé: Goldengate, de l'EARL Jeandeaux (La Machine)
Prix d'honneur femelle de l'année – AJEC: Historia, de l'élevage Roger Batho (Saxi Bourdon)
Prix d'honneur junior femelle: Fameuse, de l'élevage Florent Besson (Saincaize Meauce)
Prix d'honneur senior femelle: Bellissime, de l'élevage Florent Besson (Saincaize Meauce)
Grand Prix d'honneur femelle: Fameuse, de l'élevage Florent Besson (Saincaize Meauce)
Prix de synthèse Bourgogne femelle de l'année: Helena, du GAEC Beauzon frères (Préorché)
Prix d'ensemble veaux mâles Groupe A: 1er, SCEA Raymond Jean-Christian; (Decize) 2ème, GAEC Savre (Toury Lurcy); 3è, Gilles Mayet (Livry)
Prix d'ensemble veaux mâles groupe B: 1er, Roger Batho (Saxi Bourdon); 2ème, EARL Touillon Moiron (Decize); 3ème, SCEA Melaye Sennepin (La Celle sur Nièvre)
Prix d'ensemble veaux mâles Groupe C: 1er, Pierre Bernardet (Decize); 2ème, EARL des Morillats (Duvernoy) (Préporché); 3ème, GAEC Beauzon frères (Préporché)
- Prix de famille avec le père: 1er, EARL Touillon Moiron (Decize); 2ème, Gilles Paupinat (Magny Cours); 3ème, EARL Paponneau (Livry)
Prix de famille avec la mère: 1er, EARL Touillon Moiron (Decize)
Prix d'ensemble des femelles adultes: 1er, EARL Touillon Moiron (Decize); 2ème, GAEC Beauzon frères (Préporché); 3ème, EARL Olivier Dessauny (Magny-Cours)
Prix d'ensemble femelles: 1er, EARL Touillon Moiron (Decize); 2ème, Gilles Paupinat (Magny Cours)
Prix d'élevage: 1er, EARL Touillon Moiron (Decize)

Campagne de communication

« *Les métiers de l'agriculture, ils font tourner la Terre* »

Déclinaison d'une campagne lancée par la FNSEA au niveau national, 113 panneaux d'affichage 4x3, autour des principales agglomérations nivernaises, arborent des messages de promotion des principales filières de production agricoles. Et de leurs impacts bénéfiques pour l'emploi, l 'économie, les territoires et le rayonnement de la France.

Trois ans après la première campagne -remarquée- de la FNSEA sur «*l'agriculture, des métiers à la mode*», la centrale syndicale a décidé de renouveler le genre avec une nouvelle campagne intitulée «*les métiers de l'agriculture, ils font tourner la Terre*».

Affichées en 4x3 depuis le 24 octobre et pour un mois, cinq thématiques sont ainsi mises en scène: la croissance économique avec la production laitière, le commerce extérieur avec la filière céréalière, l'emploi avec l'élevage, la gestion des territoires et le développement des zones rurales avec le maraîchage et enfin le patrimoine culturel et gastronomique français avec la filière viticole. A chaque fois, les visuels épurés mettent en scène le produit (un pack de lait, un paquet de céréales, un taureau, un sac de fruits et légumes et une barrique) accompagnés d'un slogan, et en plus petit, un acteur de l'agriculture (agents d'élevage, cultivateur, viticulteur) appelé par son prénom. Dans la Nièvre comme dans les autres départements, les affiches -113 au total- sont disposées aux abords des agglomérations de moins de 50 000 habitants: Nevers, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Decize, Château-Chinon.

Double cible

Comme les moutons punks, les vaches en baskets, et les lunettes solaires en épis de blé de 2009, c'est une agence de publicité qui a été choisie par la Fnsea pour créer cette nouvelle opération, dans le cadre de la Gestion prévisionnelle des emplois (GPE) abondée par le fonds Provéa. Et cette fois-ci, le syndicat a imposé une double cible aux créatifs: «*le public des jeunes urbains en quête d'orientation professionnelle et les agriculteurs eux-mêmes afin de leur redonner fierté d'exercer leur métier*» selon Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58. Outre les panneaux 4x3, des sucettes d'arrêts de bus ainsi que des posters reprenant les images, seront d'ailleurs disposés dans plusieurs sites stratégiques en lien avec l'emploi (lycées agricoles du département, agences Pôle emploi, missions locales...), des autocollants seront distribués dans les collèges et des encarts publicitaires viendront prendre place dans la presse quotidienne régionale et la presse agricole.

E.C.



La nouvelle campagne de promotion des métiers de l'agriculture se décline en cinq visuels mettant en avant le lait, les céréales, l'élevage, le maraîchage et la filière viticole.









Zones défavorisées

La Nièvre au ministère

Une délégation d'élus nivernais a été reçue le 15 octobre au ministère de l'Agriculture, au sujet du projet européen de révision de l'éligibilité des ICHN.

Christian Paul, député de la Nièvre, Daniel Barbier, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture, et Anne Emery-Dumas ont été reçus, à leur demande, le 15 octobre dernier au cabinet de Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, à la suite de l'intervention commune des parlementaires nivernais et du président de l'assemblée départementale. Ce rendez-vous avait pour objet d'exposer au cabinet du ministre la situation particulière de la Nièvre, qui se trouve très menacée par la révision des zonages amorcée il y a deux ans, sur fond de réforme en cours de la Politique agricole commune. Ils ont particulièrement insisté «*sur les répercussions désastreuses de la révision des zones défavorisées simples et des zones de piémont qui couvrent actuellement 75% du teritoire nivernais*», estimant «*à 50% des aides ICHN actuelles la perte qui résulterait de l'application brutale des critères retenus à Bruxelles*». Selon les participants à la réunion, «*cette expression des élus nivernais a été bien reçue par les collaborateurs du ministre qui ont assuré que ce problème était parfaitement compris et pris en compte dans les négociations en cours avec la Commission européenne*». Stéphane Le Foll sera amené à présenter «*dans les prochaines semaines des propositions permettant d'éviter une pénalisation des 1600 exploitations nivernaises actuellement concernées par les zones défavorisées simples et de piémont*». Satisfaits de ces premiers engagements et du soutien affirmé du ministre à la filière élevage du bassin allaitant, les élus nivernais ont insisté sur «*la nécessité de préserver, outre le bénéfice de l'indemnité compensatoire aux handicaps naturels, les dispositifs de soutien à l'installation des jeunes agriculteurs*», autre sujet chaud qui suscite actuellement la réaction hostile des représentants de JA.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ En bref

Cercy-la-Tour Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands

Pour la première fois, le Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) organise, ce samedi 3 novembre, une foire-concours aux veaux reproducteurs charolais, suivie d'un concours de jugement de bétail, ainsi qu'un marché aux terroirs et une exposition d'animaux, à la Croix de Vauilly (Cercy-la-Tour) chez M. Claude Bouché. 90 animaux sont attendus, dès 6h, pour un début du concours à 9h, un repas à midi, le jugement de bétail par les JA du canton à 14h et la visite officielle et la remise des prix à partir de 17h. Le GIC réunit des agriculteurs du canton ainsi que des commerçants de Cercy-la-Tour. Des animations sont prévues pour les enfants et la restauration est possible sous chapiteau toute la journée.
Renseignements:
Frédéric Renaud au 06 13 45 36 08 ou au 03 86 50 05 38.



▶ Éditorial

Départ, arrivée… Jean-Marie nous tire sa révérence, j'accepte d'assurer la relève.

Je ne crois pas, sans fausse modestie, être un inconnu pour notre section des anciens. La fibre syndicale vibre encore chez moi. Les convictions, les valeurs qui m'animent, restent les mêmes. Et peut-être que mon côté « rebelle » s'exprime plus qu'auparavant à propos des obligations, des normes qui entourent les citoyens et la profession agricole en particulier.
A ce propos, un sujet qui me hérisse actuellement, c'est le coup de main fourni par ceux d'entre nous, qui le peuvent physiquement, à leur conjointe ou conjoint ou à leurs enfants et qui serait répréhensible. Au nom de quelle loi va-t-on enfreindre une tradition qui s'est perpétuée au travers des générations jusqu'à aujourd'hui ? Et n'est-ce pas salutaire pour tous, d'être occupé, plutôt qu'oisif ? Il y a certainement d'autres trafics qu'il conviendrait de démasquer pour le bien et la santé publics !
La FDSEA a mis en place la Carte Moissons, avec un réseau de partenaires économiques important ; nous, les agriculteurs retraités, nous pouvons l'utiliser et ainsi avoir un retour sur investissement, notre cotisation, très intéressant, puisque les remises ainsi répercutées dépassent très largement la mise de fonds.
Nos revendications à propos des retraites vont continuer à être d'actualité. Seront-elles l'objet de nouvelles contraintes eu égard aux murmures concernant une réforme fiscale ? La veille syndicale va devoir être activée et vigilante et nous devrons en alerter les parlementaires très rapidement.
Les élections à la Chambre d'agriculture se profilent pour le début 2013. Le vote est un droit citoyen et un devoir démocratique. Utilisez-le et encouragez autour de vous l'accomplissement de ce geste non seulement pour ce scrutin important pour notre représentativité, mais aussi pour ceux à venir à d'autres niveaux d'importance.
Etre retraité n'est pas une calamité ! Vivons cette situation de la meilleure des façons qui soit : convivialement, avec intérêt pour ce que nous n'avions pas le temps de faire ; et toujours dans la bonne humeur !
« La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri ! » (Chamfort)

MARCEL HURÉ
PRÉSIDENT DE LA SECTION DES ANCIENS EXPLOITANTS
FDSEA 89



Marcel Huré, président de la Section des Anciens Exploitants, entouré d'une partie des membres du Bureau

Le Bureau (mandat 2011 / 2014)

Président : Marcel **Huré** (Méré)
1er Vice-Président : Jean-Marie **Sapin** (Chichery)
2ème Vice-Présidente : Marie-Jeanne **Rondeau** (Compigny)
3ème Vice-Président : Régis **Gazeaux** (Beauvilliers)
Secrétaire Général : Serge **Thorailler** (Villiers Louis)
Secrétaire Générale adjointe : Elisabeth **Pathier** (Villeneuve sur Yonne)
Autres membres : Jean-Pierre **Bouron** (Chassignelles) ; Michel **Gheeraert** (Cérilly) ; Henri **Laga** (Auxerre) ; Martial **Massé** (Varennes) ; Marie-Claire **Salamolard** (Pourrain) ; Bernadette **Bondoux** (Migennes) ; Josiane **Charpentier** (Sergines) ; Monique **Rémond** (Auxerre) ; Marguerite **Segaert** (Annnoux)



▶ MFR de Villevallier

Une baisse inquiétante des effectifs

L'assemblée générale de la Maison Familiale et Rurale de Villevallier s'est tenue le 26 octobre dernier, à l'issue d'une rentrée scolaire marquée par une baisse globale des effectifs



Jerry Brunet, directeur de la MFR de Villevallier et le président du Conseil d'administration Fabrice Grégoire (de gauche à droite)

L'année s'annonce difficile pour la MFR de Villevallier, qui doit faire face à une baisse globale de ses effectifs. La rentrée 2012/2013 se traduit par une dizaine d'élèves en moins en classe de 4ème, autant en 3ème et ving cinq élèves de moins pour l'ensemble des formations agricoles. Une rentrée qui démarre également avec des effectifs en retrait pour la formation en apprentissage. Au total : cent dix personnes sont en formation, dont soixante dix sept scolaires.
Un point positif toutefois, avec la mise en place cette année d'une formation continue pour adultes, regroupant à ce jour une dizaine de stagiaires. Une situation qui n'est pas sans incidence sur le budget de fonctionnement et qui entraîne outre une diminution des pensions, une baisse des subventions en provenance du ministère de l'Agriculture comme du Centre de Formations d'Apprentissage.

Le directeur de la MFR, Jerry Brunet tire la sonnette d'alarme : «*il nous faut impérativement retrouver l'an prochain une évolution positive des effectifs sinon, il nous faudra trouver un équilibre et comme pour toutes les entreprises, cela passera par des mesures difficiles*». Les résultats aux examens sont eux aussi en retrait par rapport aux années précédentes, avec un taux de réussite variable, selon les formations : brevet des collèges (53%), BEPA (73%), Bac Pro (53%) et CAP agent de restauration (55%)

Concernant l'activité secondaire de la MFR qui est l'accueil de groupes, une convention a été signée cette année entre l'établissement et l'école primaire de Villevallier, afin de contractualiser le coût des repas et l'accueil du midi pour 25 enfants de la commune, quatre fois par semaine, tout au long de l'année scolaire.

La MFR valorise également ses installations en louant ses locaux en gestion libre ou en pension complète pendant les vacances scolaires. L'exercice s'est soldé par un total de 900 journées, pour 120 stagiaires. Elle accueille également des groupes le week-end : une activité en hausse avec un total de 16 séjours cotre 14 l'an passé.

Prochaine journée «*Saveurs et Terroirs*» dimanche 26 mai

La rentrée 2011 a été marquée en enseignement agricole par la mise en place de la filière Bac Pro sur trois ans. Une dizaine de jeunes étaient inscrits en classe de 2ème, pour dix huit en classe de 1ère et dix neuf en terminale. Si la 2ème professionnelle agricole est plus marqué vers les productions végétales et l'agroéquipement, un module a toutefois été à l'initiative de l'établissement, orienté vers l'élevage. Les jeunes travaillant également sur la sécurité et la prévention au travers de plusieurs thèmes : accident au travail, équipements de protection individuelle, sauveteur et secouriste…
Une session a été consacrée au bûcheronnage, un choix qui n'est pas fortuit selon Jerry Brunet : «*même si ce n'est pas en filière agricole le cœur du métier, on sait que les jeunes qui vont en stage sur une exploitation seront confrontés un jour ou l'autre à la coupe du bois*». Un travail mené en partenariat avec la MSA. A noter : 90 % des effectifs de seconde sont passés en classe supérieure à l'issue de l'année scolaire et intégré la classe de bac Pro 1ère année à la rentrée 2012.
Les Terminales Bac Pro ont pour leur part eu à travailler sur des thèmes liés à l'économie : analyse financière, durabilité de l'exploitation, résultat d'exploitation, découverte de l'agriculture biologique… Ainsi que la découverte de l'agriculture européenne, à travers un séjour effectué en Bulgarie avec leurs homologues de 1ère. Les résultats au Bac sont un peu décevants, avec 53 % de réussite, là où en juin 2011, on enregistrait un taux record de 100 %.

Projet en cours pour la rentrée 2013 : l'ouverture d'une classe Bac Pro spécialité élevage. Demande en a été faite auprès du Conseil régional de Bourgogne.
Une date à retenir : celle de la prochaine journée «*Saveurs et Terroirs*», qui se déroulera dimanche 26 mai 2013, autour de deux thèmes principaux : le développement durable et l'élevage

DOMINIQUE BERNERD

Fête des vins à Chablis

«Plus belle le vin… !»

La 64ème fête des vins s'est déroulée sous la présidence de l'acteur Daniel Russo, avec pour marraine et parrain du millésime 2012, la comédienne Sabine Crossen et l'acteur Ambroise Michel, alias Rudy dans la célèbre série télévisée Plus belle la vie.

Cette année, pas de finale de coupe du monde de rugby pour lui faire concurrence et la 64ème fête des vins de Chablis a attiré des milliers de visiteurs tout au long du week-end. Dimanche matin, à l'heure des intronisations, il y avait foule au pied du podium et du monde sur l'estrade : préfet, député, Conseillers généraux, président en tête, sénateur, Conseillère régionale, président de la Chambre d'agriculture…, tous présents pour saluer «*un terroir d'exception et un vin inimitable*», selon les mots de Patrice Vocoret, président de l'office du chablis. Et qui, contrairement à certaines équipes de football, «*joue toujours en ligue 1 dans la cour des grands…!*»
Première sortie officielle pour le nouveau préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun et première confidence : «*j'ai connu des premières sorties bien plus désagréables que celle là…!*» Profitant de l'occasion pour réaffirmer au sujet du débat qui s'annonce à Bruxelles sur la suppression des droits de plantation, que l'Etat «*serait sur la même ligne que la profession*». Evoquant au passage les sujets d'actualité à venir, comme le traitement des sous-produits de la vinification ou la législation sur la mise en bouteille dans les régions d'origine.


La comédienne Sabine Crossen et l'acteur Ambroise Michel, marraine et parrain du millésime 2012 de la prochaine Saint-Vincent du chablisien


L'acteur Daniel Russo a été élevé au grade de stylobate dans la confrérie des Piliers Chablisiens

« *Je vais changer de dentifrice…* »

Près de 40 ans de carrière, plus de 48 films au compteur, 53 téléfilms, 20 pièces de théâtre…, c'est l'acteur Daniel Russo, qui a présidé cette 64ème fête des vins de Chablis. Un épicurien de renom, amateur de grands Bourgognes et depuis ce week-end, inconditionnel de l'or jaune qui pousse de chaque côte du Serein ! La veille c'est la comédienne franco-canadienne Sabine Crossen, remplaçant au pied levé Lola Dewaere et l'acteur Ambroise Michel qui ont officié à Préhy, au baptême du millésime 2012 de la prochaine Saint-Vincent du chablisien. L'occasion de constater que la popularité de « *Rudy* » de la série télévisée Plus belle la vie n'est plus à faire si l'on en juge par le nombre d'autographes et de photos réclamés.
Initiative intéressante du CFPPA d'Auxerre La Brosse, qui sur son stand avait installé un atelier de sensibilisation à la dégustation des vins, doublé d'une initiation à la reconnaissance des arômes. Petit cours sur l'acidité et sa sensation de fraîcheur…, «*un peu comme si vous vous laviez les dents*» et réaction inattendue d'un participant : «*d'ailleurs, je vais changer de dentifrice !*» A quand un «*Bougros*» ou un «*Grenouilles*» dans les salles de bain ?

DOMINIQUE BERNERD


De nombreux élus du département présents sur l'estrade autour du nouveau préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun

Foire Saint-Martin

Tous à l'espace agricole ce dimanche à Auxerre !

Rendez-vous immuable de l'automne, la foire Saint-Martin se déroule ce dimanche à Auxerre. Et comme chaque année, l'agriculture icaunaise en sera la vedette principale sur un espace qui lui est entièrement dédié, place de l'Arquebuse

Depuis des années, l'espace agricole de la Foire Saint-Martin d'Auxerre est l'un des éléments phare de cette grande manifestation auxerroise. On ne peut pas s'y tromper : l'inauguration, l'espace enfants, le repas traditionnel, la présence d'animaux, le marché des produits du terroir de l'Yonne, l'animation de France Bleu Auxerre… Autant de moments forts qui rythmeront cette année encore la journée, pour le plus grand bonheur des milliers de visiteurs attendus.

Comme à l'habitude, il y en aura pour tout public, toutes générations confondues. A commencer par les enfants, avec la vache gonflable à traire, les balades à poney, le pôle dessin, le parcours de tracteurs à pédales, la pêche aux canards…

Et pour les gourmands, tout est prévu : porc à la chablisienne servi le midi sous le marché couvert, crêpes et gaufres tout au long de la journée, vin, chocolat et jus de pomme chauds. On peut être gourmet et curieux : de multiples animations sont au programme afin de découvrir les diversités de notre agriculture, que ce soit au travers des stands filières, du marché des producteurs locaux, de la présence des établissements scolaires ou des animaux de la ferme. La campagne a rendez-vous ce dimanche avec la ville.



L'affiche de l'édition 2012 : « *Bienvenue au Faubourg du potager !* »

▶ Le programme

A partir de 10 h : ouverture des réservations pour le repas du midi, sur le stand des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

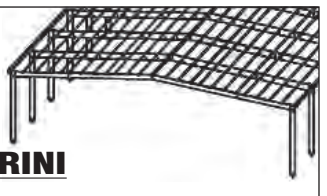
11 h : Inauguration de l'Espace Agricole en présence de Guy Férez, Maire d'Auxerre

A partir de 12 h : Repas sous le marché couvert

15 h, 16 h et 17 h : Quizz « *Graines de Champions* » ouvert à tous

Espace Agricole de la Foire Saint-Martin, sur l'esplanade de l'Arquebuse, à Auxerre
De 9 h à 18 h, dimanche 4 novembre
Entrée gratuite
Restauration le midi : 12 € (8 € pour les enfants)

FDSEA ET JA DE L'YONNE

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com

René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1190
VENDREDI 02 NOVEMBRE 2012

Salon de l'Alimentation

L'agroalimentaire bourguignon se distingue

Le 23 octobre dernier, à l'occasion du Salon international de l'alimentation, l'Aria Bourgogne a décerné le *«Miam 2012»* qui récompense une innovation alimentaire bourguignonne, distinguée par les internautes. Mais ce salon représente aussi une occasion rare pour les entreprises régionales de se montrer et de valoriser leur savoir faire sur une *«scène»* internationalement reconnue.



La délégation bourguignonne a remis le *«Miam 2012»* à la société Seb pour son petit robot, multicuiseur *«intelligent»* au look futuriste.

Le 23 octobre marquait la journée de la Bourgogne au Salon international de l'Alimentation qui se tenait à Villepinte, à Paris.L'occasion pour les nombreux visiteurs de ce salon qui s'est imposé comme le plus grand consacré à l'alimentation dans le monde, de découvrir une trentaine d'entreprises de la région Bourgogne.

Ce salon réservé aux professionnels permet de lancer des innovations culinaires et des savoir-faire nouveaux, le tout dans une ambiance particulièrement dynamique pour un secteur qui réalise mondialement entre 5 et 6% de croissance par an. L'occasion aussi pour les PME régionales présentes de tisser des liens avec les industriels, les exportateurs et les distributeurs du monde entier.

Un multicuiseur *«intelligent»*

C'est dans ce contexte plutôt favorable que l'Aria, l'association régionale de l'industrie alimentaire Bourgogne, a décerné le prix du *«Miam 2012»*, récompensant la meilleure innovation alimentaire du millésime. Ce sont les internautes qui ont choisi, via la page Facebook de l'Aria et le grand vainqueur a été le Cookéo de SEB, un petit robot futuriste, mutlicuiseur *«intelligent»* qui a totalisé 30% de *«j'aime»*. Le prix a été remis à la société SEB en présence de Jean-Roch Gaillet, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf), Jacques Rebillard (vice-président du Conseil régional de Bourgogne (qui soutient financièrement les pavillons collectifs et le concours) et Etienne Genet, président de l'Aria Bourgogne.

Ont également été nominés : la moutarde citron poivre de cassis de *«Reine de Dijon»*, la préparation *«made in Chalon»* de *«Légendes gourmandes»* pour cookies aux pastilles de couleurs, ma petite moutarde de *«Kühne»*, le confit mangue de la réunion et échalottes présenté par Emmanuelle Baillard, le trio *«Bernard Loiseau»* et *«Edmont Fallot»*, la liqueur de rhubarbe de la maison Briottet, la spécialité au vinaigre et à la pulpe de yuzu de *«Nectars de Bourgogne»* et le pain d'épices au miel de Bourgogne de *«Mulot et Petitjean»*.

AMK



Sarl Audin	03460 Villeneuve-sur-Allié	04 70 43 30 33
Bazolles Motoculture	58110 Bazolles	03 86 38 97 09
DAFP	89130 Toucy	03 86 44 00 77

Foncier agricole

Carriers et agriculteurs enterrent la hache de guerre

A l'occasion de son assemblée générale, l'Unicem (Union des industries de carrières et de matériaux) de Bourgogne Franche-Comté et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont signé une convention de partenariat . C'est une grande première que cette collaboration qui préserve les intérêts de deux secteurs économiques d'importance.



Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et Pierre Dey, président de l'Unicem Bourgogne Franche-Comté, au moment de la signature de la convention de partenariat.

Après des années de bras de fer, la raison l'aura emporté : Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le président de l'Unicem Bourgogne Franche-Comté, Pierre Dey, ont signé le 19 octobre dernier une convention de partenariat. Les carrières et le monde agricole se trouvent ainsi réconciliés après des années de concurrence pour l'exploitation des sols. Souvent, exploitant de carrière et exploitant agricole se disputaient le même lopin de terre, l'un pour le sous-sol, l'autre pour le sol.

Cette convention change la donne, *«chacun exploite à son tour, mais sans préjudice pour l'agriculture, l'agriculture ne devrait plus perdre un hectare»* souligne Vincent Lavier. Les carriers pourront mener à bien l'exploitation du sous-sol mais le dialogue ouvert avec l'agriculture permettra de suivre les projets en cours d'élaboration, d'envisager le réaménagement des carrières en terres agricoles , bref d'échanger et de communiquer sur tous les dossiers importants.

Un enjeu agronomique d'importance

Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture 21, qui a mené cette négociation à son terme, replace cette avancée dans l'ensemble des dossiers où *«la Chambre se bat pied à pied pour sauver le foncier agricole partout où il est menacé par les projets d'aménagements du territoire, les grands travaux et les ouvertures de carrières»*. Cette convention de partenariat apparaît donc comme l'aboutissement d'un long travail de rapprochement entre les intérêts de l'agriculture et ceux des carriers. Elle permet de concilier l'activité économique des uns avec *«l'impérieux besoin de conservation des terres agricoles»* des autres. *«Pour les carrières de plaine, l'enjeu agronomique est d'importance»* insiste Dominique Chambrette.

Concrètement, Pierre Dey a annoncé la constitution d'un groupe de travail chargé de discuter des présentations de projets de carrières en cours d'élaboration, du réaménagement des carrières en terres agricoles, des dossiers de gestion des sols, des prises de positions professionnelles communes. La communication et le dialogue priment désormais entre les deux organisations qui ont trouvé leurs points de convergence.

AMK

▶ Zoom sur...

Des carrières plus vertes et des emplois

Dans un contexte économique difficile, les industries de carrières en Bourgogne et Franche-Comté restent le premier maillon de l'acte de construire. Les emplois induits sur les deux régions avoisinent les 3500 postes pour un chiffre d'affaires de 670 millions d'euros en 2011, mais la situation reste tendue et inégale en fonction des départements. 2013 sera l'année du déploiement d'une stratégie de développement durable avec la mise en oeuvre par la filière d'une *"mutation verte"* qui pourrait générer croissance et emploi. En matière d'environnement, les carriers régionaux font figure de bons élèves , certains sites des quatre départements de Bourgogne, qui s'investissent au-delà du simple cadre réglementaire, ont été récompensés pour leurs efforts à s'engager dans *"une véritable démarche citoyenne"*.

Usine d'Aucy de Ciel

Le choc d'une fermeture annoncée

C'est avec stupeur que les producteurs de légumes apporteurs de D'Aucy ont pris connaissance des projets de fermeture de l'usine de Ciel à l'horizon de quelques mois. Au-delà du choc, les énergies se focalisent sur l'avenir : la région dispose de nombreux atouts et entend les faire valoir.

Le choc. La stupeur. Un coup sur la tête. Les mots ne sont pas trop forts pour désigner ce que ressentent les producteurs de légumes apporteurs de l'usine D'Aucy de Ciel quand, jeudi 25 octobre, ils ont pris connaissance des projets de leur partenaire breton, la Cecab, de fermer purement et simplement l'usine à l'horizon fin février, début mars 2013.

«*Cette belle usine, la plus récente de D'Aucy, si bien située sur l'axe Chalon-Dôle et qui était notre fierté*», comme la désignait Jean-Louis Baudard, le président de Val Union, le groupement des producteurs adossé à l'usine de Ciel.

Sitôt informés, ce dernier et Michel Duvernois, son directeur, convoquaient les adhérents pour une assemblée générale extraordinaire, le soir même, à Pierre de Bresse. L'ambiance était lourde : vingt ans de travail, vingt ans d'investissements qui, en quelques instants, s'effondrent aux yeux de tous. Sans offrir, à ce stade, de perspectives.

Ce choc, il était indéniablement partagé avec celui des 110 salariés permanents, 200 si l'on compte les occasionnels, alors que nombre d'entre eux travaillent à D'Aucy depuis les origines de l'implantation de l'usine Val d'Aucy de Ciel, en 1992. Des couples dont les projets de vie s'effondrent. Pour beaucoup, la situation est tragique, surtout dans le contexte de crise généralisée que connaît l'Union européenne et auquel la France n'échappe pas. Les producteurs saisissent toute la détresse de la situation, eux-mêmes étant en première ligne dans ce dossier délicat.

Tournés, malgré tout, vers l'avenir

Et chez eux aussi, les choses sont compliquées : d'abord se pose la question des assolements du printemps prochain, lesquels sont désormais incertains, ensuite parce qu'ils sont, au travers de leur groupement coactionnaire à hauteur de 34 %... Un capital qu'ils n'entendent pas gaspiller, quitte à serrer son poing dans la poche et à calmer sa colère. Un capital qui leur confère une minorité de blocage, mais «*le blocage de quoi ? Que voulez-vous que nous bloquions ? La décision est prise. Elle est irrévocable*», faisait état la mort dans l'âme –mais avec réalisme– Michel Duvernois, dont on se souvient qu'il avait été l'un des moteurs pour faire venir l'usine à Ciel.

Plutôt que de se lamenter et bien que très impactés, les producteurs présents rejoignaient et partageaient l'analyse du directeur de la coopérative Bourgogne du Sud. Ensemble, ils adoptaient une attitude résolument tournée vers l'avenir pour «*mettre toutes les chances de leur côté*» et «*chercher un industriel repreneur*». Il faut dire que le secteur a déjà essuyé les conséquences de la fermeture, il n'y a pas si longtemps de la sucrerie d'Aiserey… Alors, dans ce contexte, l'annonce de la fermeture de l'usine D'Aucy réveille d'amers souvenirs. Mais chacun sait qu'il ne servirait pas à grand chose d'aller en guerre contre la Cecab, «*qui connaît de graves difficultés aujourd'hui, et pas seulement qu'avec D'Aucy…*»

Faire valoir nos atouts

«*Nous avons des atouts : un savoir-faire, des terres à haut potentiel, des installations d'irrigation…*», avançaient ensemble le président et le directeur de Val Union, mais aussi nombre de producteurs dans la salle, se refusant à céder au pessimisme, même si tous ont conscience que la tâche sera ardue. Et en la matière, ils savent qu'ils peuvent compter sur la mobilisation des organisations professionnelles de Côte-d'Or, du Jura et de Saône-et-Loire, venues apporter ce soir-là leur soutien.

«*Notre intérêt commun est que l'usine reparte, 40 millions d'€ y ont été investis depuis vingt ans. Nous ne pouvons pas laisser cela partir en ruine*», insistait Michel Duvernois, précisant qu'il serait toutefois mis fin à l'activité Conserve au regard des investissements que supposerait la poursuite de l'activité.

Et l'heure est manifestement à garder son sang froid, et à attendre d'y voir plus clair.

NICOLAS DURAND

▶ Repères

Vingt ans…

A la veille de la première réforme de la Pac, la création de Val Union en 1992 par les coopératives Bourgogne du Sud et Interval a donné une réelle impulsion au développement des productions légumières de plein champ dans la région. La mise en place de la conserverie Val D'Aucy la même année avec l'implantation du Groupe Cecab à Ciel. Ce groupe breton est d'essence coopérative, il basé à Theix dans le Morbihan. La dynamique créée par l'installation de l'usine dans le Chalonnais a permis la mise en place de cultures diversifiées dans des assolements alors très marqués par les seules céréales et à ce titre très vulnérables.

Ces cultures légumières s'étendent sur 1 600 ha et concernent quelques 160 exploitations dans un rayon de 50 km autour de l'usine. Les principaux légumes cultivés et destinés à D'Aucy sont les petits pois, les haricots, les flageolets et les carottes. Les oignons blancs ou jaunes sont destinés à la déshydratation chez STL. Des productions de salsifis, navets, haricots blancs secs sont également mises en place chaque année et plus de 40 000 tonnes de légumes sont gérées chaque année par Val Union.

En 1996, l'activité de l'usine, la plus récente des dix unités de transformation de D'Aucy, s'était développée avec l'investissement dans un atelier de confection de plats cuisinés.

Sa fermeture programmée en février prochain est un choc pour toute l'économie d'un territoire, dont les acteurs économiques avaient pris résolument en main le développement. Et cela dans un contexte où la santé économique d'autres entreprises agroalimentaires locales semble au plus mal…

Consommation

Une étude souligne l'attrait des produits alimentaires régionaux

Le cabinet d'études Xerfi-Precepta vient de publier, après plusieurs mois d'enquête, une étude qui montre que les produits régionaux semblent profiter de la crise.



«*Alors que les ménages réduisent leurs dépenses alimentaires, certains segments progressent, dont les produits "régionaux"*», constate Isabelle Senand auteur de l'étude intitulée «*Les stratégies de croissance et de différenciation sur le marché des produits ali- mentaires régionaux à l'horizon 2015*». Pour elle, le climat anxiogène pousse les consommateurs à adopter des réflexes de repli sur soi, qui se traduisent par une appétence pour les produits locaux, régionaux et «made in France. A cela s'ajoutent les tensions sur les carburants, qui incitent les ménages à se tourner vers les commerces de proximité, et les préoccupations écologiques, qui favorisent les achats de produits sains et locaux.

Un essoufflement à plus long terme

A l'horizon 2015, les moteurs de croissance du marché resteront puissants. Le segment pourra également compter sur les efforts marketing des industriels et des distributeurs pour promouvoir le «*made in région*» et le «*made in France*». Sans oublier la renommée grandissante de marques régionales telles que Produit en Bretagne ou Sud de France qui devraient conforter leur succès actuel, estime l'étude.

En revanche, la croissance du marché des produits régionaux s'essoufflera d'ici 2025. Les produits locavores souffriront de la baisse des dépenses d'alimentation des jeunes générations, qui seront moins engagées. Toutes les marques régionales n'arriveront pas à s'imposer sur leur marché respectif, et la reprise économique réduira le phénomène de protectionnisme «*made in France*». Le phénomène du «*made in*» s'essoufflera à moyen terme s'il reste le seul argument de vente, constate Isabelle Senand. Comme dans tous les secteurs de grande consommation, si les marques locales et régionales veulent s'imposer, elles doivent créer l'engagement du consommateur. L'affirmation d'un positionnement identitaire clair et l'instauration d'une politique de marque adéquate est l'un des maillons clés du succès d'une gamme de produits alimentaires. L'autre enjeu de taille, étroitement lié au passage à la «*marque relationnelle*», est le déploiement du «*pluricanal*». Pour le réaliser, les enseignes et les industriels doivent mettre en place les bonnes stratégies pour coller au plus près des nouvelles attentes des consommateurs, conseille l'étude. Et de citer la marque Hénaff, spécialiste du pâté en conserve depuis 1907, qui s'est modernisée en changeant son logo et en étant présente sur les réseaux sociaux. Elle comptabilise plus de 89 000 fans sur Facebook.

AGRA ALIMENTATION

PORTES OUVERTES
SAMEDI 10 NOVEMBRE
Venez découvrir les nouveaux VALTRA N et T 3ème génération
VERSU (5 rapports sous charge)
DIRECT (variation continue)
N163 - 171 CV Le 4 cylindres le plus puissant au monde !
Conditions exceptionnelles durant les portes ouvertes
VALTRA
ALPEGO
Junkkari MAESTRO Plus
SULKY
MONOSEM
Sarl WALTER
Route de Varanges - 21110 Rouvres en Plaine
03 80 79 17 37

Fonds de modernisation Céréaliers-Eleveurs

"Un investissement pour nos débouchés"

Interview de Philippe Pinta, président d'Orama.



Philippe Pinta : «*l'utilisation des graines en alimentation animale est cruciale pour nous (…). La mission donnée au Fonds est d'aider, via des subventions, à la réalisation d'investissements de modernisation sur les exploitations d'élevage*».

Fin août, le Président de la République demandait à la profession de faire des propositions pour que l'élevage puisse passer le cap difficile qu'il connaît avec la hausse des matières premières. Aujourd'hui, vous proposez un Fonds de modernisation céréaliers-éleveurs (FMCE) et surtout une cotisation volontaire de 2 euros par tonne de grain livrée. Les producteurs de céréales sont-ils prêts à répondre positivement à une telle sollicitation ?

"Cotiser au Fonds de Modernisation Céréaliers-Éleveurs lorsque la conjoncture permet de le faire, comme cette année, c'est investir pour que l'élevage français redresse la tête plutôt qu'il continue à reculer.

Les productions des élevages les plus consommateurs de grains - porcs, volailles - ont respectivement régressé en volume de 14 % et 17 % en France entre 2001 et 2011. En Allemagne, elles ont progressé de 37 % et 69 %, en Espagne de 16 % et 14 %. Résultat, les fabricants français d'aliments pour porcs et volailles nous ont acheté 1 million de tonnes de moins de céréales qu'en 2001-2002. L'équivalent de ce que, à l'inverse, le dynamisme de nos productions animales les dix années précédentes nous avait fait gagner.

Face à cette évolution, pouvons-nous rester les bras croisés quand les marchés nous sourient ? Pouvons-nous rester inactifs, alors que via l'aliment industriel, l'élevage français absorbe le tiers du blé tendre, la moitié du maïs, les 3/5ème de l'orge que nous commercialisons et 85 % des tourteaux d'origine métropolitaine ? Comme la consommation humaine, comme l'exportation, comme les débouchés non alimentaires, l'utilisation des grains en alimentation animale est cruciale pour nous céréaliers".

Concrètement à quoi va servir ce Fonds de modernisation céréaliers-éleveurs ? Les éleveurs seront-ils les premiers bénéficiaires de fonds ? Sous quelle forme ?

"La mission donnée au Fonds est d'aider, via des subventions, à la réalisation d'investissements de modernisation sur les exploitations d'élevage. Il faut bien le voir en effet, le problème de l'élevage français n'est pas d'abord le prix des matières premières végétales. L'aliment du bétail est historiquement moins cher en France que dans les autres pays européens et cela est toujours vrai actuellement.

La cause première du mal, c'est la difficulté depuis 10 ans pour les éleveurs de réaliser les investissements productifs nécessaires. D'une part, cela entraîne une perte de compétitivité qui se traduit par les reculs de production et pertes de parts de marché. D'autre part, il en résulte plus de fragilité des exploitations face à des baisses de prix de marché ainsi qu'à des augmentations de charges qui, en outre, sont plus difficiles à répercuter en France qu'ailleurs.

Un examen détaillé de la situation montre bien en revanche que les éleveurs français qui ont pu se moderniser restent parmi les plus performants, d'où l'axe d'intervention fixé au Fonds. Dans ce cadre, les investissements qu'il soutiendra seront déterminés avec les organisations nationales des éleveurs de porcs, de volailles, de bovins-lait et de bovins-viande. Elles seront parties prenantes de la gestion du FMCE".

Qu'en sera-t-il, et pour les cotisations au Fonds et pour les subventions qu'il attribuera, des producteurs de grains autoconsommateurs ? Par ailleurs, en quoi les éleveurs-livreurs de grains peuvent-ils être motivés pour cotiser ?

"Faire remonter des cotisations sur des récoltes autoconsommées serait très complexe et coûteux à gérer. C'est pour cette raison d'ailleurs que ces récoltes ne sont pas non plus soumises aux cotisations obligatoires (CVO) et à la taxe fiscale destinée à financer FranceAgriMer.

Quant aux éleveurs-livreurs de grains, ils ont intérêt à ce que le FMCE dispose de moyens importants pour développer son action. D'abord, s'ils ont de bons dossiers d'investissement, ils auront vocation à bénéficier de ses concours. Ensuite, chaque éleveur sait que l'avenir de sa production animale est lié à la présence à proximité d'outils de transformation performants pour la traiter. Or, l'existence de chacun de ces outils dépend de la pérennité et du développement d'un nombre suffisant d'élevages compétitifs pour l'approvisionner. Chaque éleveur-livreur de grains a donc aussi intérêt à ce que le FMCE soit le mieux doté possible pour être en position d'accompagner le plus grand nombre d'éleveurs dans leurs efforts de modernisation".

En répondant à la demande du président de la République, une contrepartie a-t-elle été négociée? Si oui, laquelle ?

"Au Space, le 11 septembre dernier, le président de la République a déclaré qu'il voulait faire du secteur agricole et agro-alimentaire un atout du redressement productif, qu'il fallait reconquérir les parts de marché perdues, que c'était une affaire de compétitivité. Cela implique de la part des Pouvoirs publics des changements d'attitude et les décisions qui vont avec. En ce qui concerne l'élevage, que vaudra l'action du FMCE si ne sont pas levés les blocages politico-administratifs et juridiques qui empêchent l'installation et le développement d'élevages modernes ?

Et puis, plus globalement, il s'agit de nous permettre de faire parler pleinement le formidable potentiel de production de grains qui est le nôtre, afin de pouvoir satisfaire davantage et avec la plus grande régularité les besoins actuels et futurs.

Le discours au SPACE doit donc se traduire en actes. Si l'on peut espérer que la refonte de la Déduction pour aléas promise à Rennes, la DPA, prenne corps avant la fin de l'année, nous sommes interrogatifs sur le reste. Les dernières annonces gouvernementales sur les particularités topographiques, les SET, et les nouveaux classements en zones vulnérables vont clairement à l'inverse de notre demande de pouvoir disposer de tous les moyens de produire plus en produisant mieux. Et les déclarations récentes du ministre de l'Agriculture sur la répartition future des aides de la Pac peuvent être porteuses de graves distorsions de concurrence par rapport à nos voisins, notamment allemands. Le président de la République doit empêcher tout risque de sortie de route !"

PROPOS RECUEILLIS PAR H. GARNIER



▶ Repères

Le fonctionnement et l'alimentation du fonds

• Une nouvelle structure

- Le FMCE sera porté par Intergrains, association créée le 23 octobre par l'AGPB, l'AGPM, Coop de France Métiers du grain et la Fédération du Négoce Agricole.
- Intergrains confiera par une convention à des organismes spécialisés la gestion des dossiers qui lui seront présentés. Les décisions sur ces dossiers seront prises par un Comité d'engagements constitué de quatre collèges : un collège des producteurs de grains, un collège des éleveurs (CFA, FNB, FNP, FNPL), un collège de la collecte des grains et de l'alimentation animale (Coop de France, FNA, SNIA) et un collège des syndicats à vocation générale (FNSEA, JA ainsi que Confédération paysanne et Coordination rurale si elles acceptent d'en faire partie).

• Les cotisations

- Intergrains propose aux producteurs, via les coopératives et les négoces en grains, une cotisation de 2 euros par tonne de grains livrée pour la campagne 2012/13. La cotisation est volontaire. Elle sera comptabilisée en tant que charge.
- Cette cotisation sera appelée en fin de campagne par les organismes de collecte, mandatés à cette fin par Intergrains. Selon les situations elle sera prélevée sur les compléments de prix 2012/13 ou sur les premiers paiements 2013/14.

FDSEA et JA de la Nièvre

Actualité chargée

FDSEA et JA 58 ont tenu conseil d'administration commun le 26 octobre dernier à Magny-Cours.

Présidé par Jean-Pierre Condamine et Alexandre Lorre, respectivement présidents de la FDSEA et des JA, ce conseil d'administration commun aura été l'occasion de rappeler qu'à l'approche des élections Chambre d'agriculture de janvier 2013, la gestion syndicale des dossiers d'actualité restait une priorité pour les réseaux FDSEA et JA 58. Actuellement mobilisés sur de nombreux dossiers, parmi lesquels la protection du foncier agricole et la complexe sauvegarde des zones défavorisées simples (ZDS), les administrateurs des deux organisations syndicales n'auront pas manqué de soulever que sur bien des dossiers primordiaux pour l'avenir de l'agriculture départementale, les absences et errances de nos camarades syndiqués constituaient une véritable problématique, et que la seule et stérile opposition à l'action menée par la FDSEA et les JA ne pouvait être une réponse pour la défense de l'agriculture de la Nièvre..



Une trentaine d'élus ont pris part à ce conseil d'administration commun FDSEA/JA.

Un foncier agricole à protéger

C'est ainsi, après avoir successivement fait état de la conjoncture en productions végétales et animales, de la mobilisation réussie du réseau JA face aux atteintes portées au budget à l'installation et de la campagne de communication lancée par la FNSEA pour la promotion des métiers en agriculture, que les administrateurs se sont attachés à réaffirmer leurs positions en matière de protection du foncier, notamment sur la question de l'implantation de projets photovoltaïques au sol. Plusieurs projets de cette nature ayant ces derniers mois vu le jour dans le département, les deux conseils d'administrations ont clairement affiché leur opposition au développement de ce modèle, rappelant qu'aujourd'hui des millions de mètre carré de toitures étaient disponibles et pouvaient envisager d'accueillir des panneaux photovoltaïques. *«Si le développement des énergies propres est une priorité pour l'Etat, à lui d'adapter ses politiques et de prévoir une réglementation fixant les tarifs de rachat à un niveau satisfaisant, là où doivent se trouver des panneaux: Sur les toits !»*

Le lobbying s'organise pour le maintien des zones défavorisées

Autre sujet ayant mobilisé une attention tout particulière des conseils d'administration FDSEA/JA, l'organisation du lobbying syndical, politique et territorial pour le maintien de la zone défavorisée simple dans le département. Si le travail technique visant à *«aménager»* les critères proposés par la commission européenne a depuis 2009 été effectué par le réseau syndical en lien avec les Chambres d'agriculture, il n'a jusqu'alors pas permis d'aboutir, Bruxelles ayant rejeté en masse les dernières propositions Françaises. Ainsi, un travail de fond a été engagé par la FDSEA et les JA auprès et en association avec les services de l'Etat, les parlementaires et les élus territoriaux. De même, des travaux sont actuellement en cours avec le bassin allaitant et ses régions périphériques.
Rappelons seulement, que le maintien de la zone défavorisée représente pour la Nièvre un enjeu de 6,5 millions d'€ par an et que sur ce dossier, FDSEA et JA considèrent que l'issue est dorénavant politique. *«Plus le terrain sera fort, et mieux le dossier sera défendu»*. Avis manifestement non partagé par l'opposition syndicale, transparente sur ce dossier et s'étant abstenu de participer à la dernière réunion organisée par le Préfet de la Nièvre sur le sujet.

S.L – FDSEA 58

▶ Dates à retenir

Fin novembre et début décembre, FDSEA et JA organiseront dans le département de la Nièvre deux soirées-débat en accueillant Pierre Pagesse, président honoraire de Limagrain, vice-président du Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS) et administrateur de l'AGPB, ainsi que Pierre Chevalier, président de la FNB, et un représentant de la FNO.
Le premier, fer de lance de la recherche et de l'innovation en productions végétales, interviendra le vendredi 30 novembre en soirée, à Pouilly-sur-Loire (salle des fêtes) sur le thème *«Innovation et régulation au service de la sécurité alimentaire»*.
Pierre Chevalier, président de la FNB, interviendra quant à lui le mercredi 5 décembre, en soirée également, à Châtillon en Bazois (MJC), sur le thème *«L'organisation de la filière bovine, regroupement de l'offre et recherche de nouveaux débouchés»*. Un représentant de la Fédération Nationale Ovine sera également présent à cette grande soirée dédiée aux productions herbagères et à l'élevage de ruminants.

FDSEA et JA de Côte d'Or

Les producteurs de lait rencontrent le Préfet

Face aux turbulences que traversent actuellement les producteurs de lait, la FDSEA et les JA de Côte d'Or ont souhaité rencontrer le Préfet pour lui faire part des inquiétudes des éleveurs et dénoncer le manque de lisibilité et de garanties pour leur secteur de production.



La FDSEA et les JA ont dénoncé le manque de lisibilité et de garanties pour ce secteur de production.

Le 23 octobre dernier, les représentants des producteurs de lait FDSEA et JA (Nathalie Mairet, Victor Matrat, Nicolas Michaud) accompagnés par le Secrétaire général de la FDSEA (Jean Bertrand) ont donc été reçu par Pascal Mailhos et Jean-Luc Linard, DDT de Côte d'Or.

Lors de cette rencontre, la problématique du prix payé au producteur, insuffisant par rapport aux charges en constante augmentation, a fait l'objet d'un long débat.
Les producteurs ont demandé :
- Dans un premier tant : le respect de l'accord de 2010 : aucune entreprise ne devrait se permettre d'appliquer des baisses de prix de façon unilatérale.
- La mise en œuvre d'un système permettant aux producteurs de répercuter leurs augmentations de coûts de production sur son prix de vente du lait.
D'autres questions de fond ont été évoquées et les demandes des producteurs ont été claires :
- Une gestion politique et structurante des volumes au niveau national (éclairage des marchés, connaissance des volumes, des solutions pour les laits précaires).
- un mécanisme de substitution à la TFA dans un cadre collectif et équitable pour ne pas laisser les producteurs seuls face à leur entreprise.
- des mesures pour faire face à la volatilité des prix et des charges.
- une fiscalité adaptée à leurs contraintes d'éleveurs.
- la suppression des mesures administratives et environnementales qui pénalisent l'élevage
et ne rendent, au final, pas service à l'environnement.
Cette rencontre a également été l'occasion de montrer que la production laitière du département est un secteur dynamique qui permet un équilibre agricole, certes, mais aussi économique et environnemental. En effet, en Côte d'Or, entre 15 et 20 jeunes s'installent pour produire du lait, garantissant ainsi :
- Le maintien de population et d'un tissu social en milieu rural,
- Le maintien d'entreprises de transformation, d'emplois salariés (directs ou induits),
- Le maintien de systèmes de production mixtes environnementalement cohérent et économiquement équilibrés.

M. Pascal Mailhos s'est montré particulièrement attentif aux requêtes des producteurs et s'est engagé à transmettre l'ensemble des revendications aux services des ministères concernés (notamment concernant les allègements réglementaires). Il a cependant indiqué que si certaines solutions pourraient trouver une réponse dans le court terme (un groupe de travail est d'ores et déjà constitué pour proposer un dispositif de substitution à la TFA), d'autres sujets trouveraient une issue dans des délais plus longs.

Les représentants de la FDSEA et des JA sont satisfaits d'avoir été entendus, mais resteront vigilants à ce que chacune de leurs demandes se traduisent par des actions concrètes.

Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or
42 rue de Mulhouse - 21000 Dijon
Tél. FDSEA : 03 80 68 67 67 / JA: 67 70
Fax: 03 80 31 63 72



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1190
VENDREDI 02 NOVEMBRE 2012

Tournesol

Une culture bien adaptée à la production bio

Que ce soit en surface ou bien en nombre d'exploitations, l'agriculture biologique a significativement progressé depuis 2007. Dans ce contexte, les oléagineux ont suivi la même tendance grâce au tournesol qui représentait en 2011 plus de la moitié des surfaces d'oléagineux bio en France avec 15213 ha.



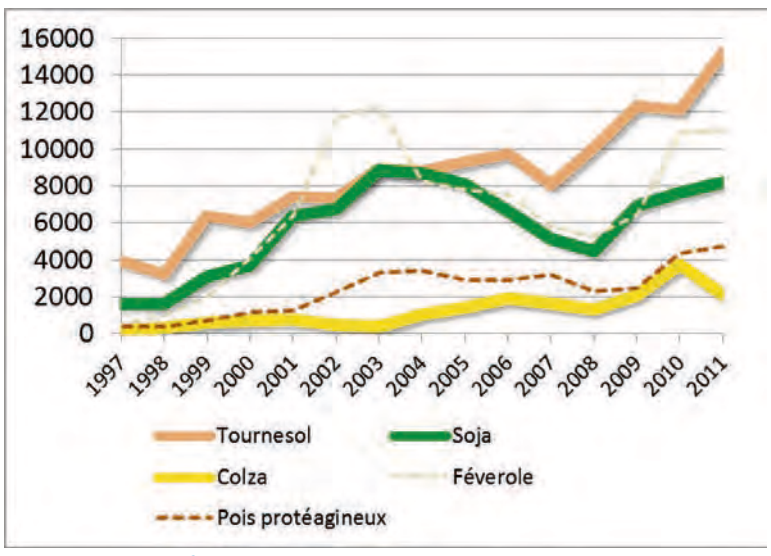
Herse étrille sur tournesol à combiner avec le binage

L'huile de tournesol linoléique est le principal débouché. Elle est vendue sous forme de bouteille en magasin spécialisé. Les huiles de friture bio, à base de tournesol oléique, commencent à gagner des parts de marchés, à l'export notamment en Europe du Nord, Allemagne en tête. Le marché des tourteaux biologiques est en pleine croissance à l'heure actuelle. Les graines de tournesol, au même titre que celles du soja, constituent en effet une matière première très convoitée en alimentation animale.

Une culture bien adaptée à la production BIO

Le tournesol ne demande que peu d'intrants. Il ne pose pas de problèmes techniques majeurs en termes de maladies, notamment si l'on choisit judicieusement ses variétés. Concernant le sclérotinia il convient de tout faire pour limiter les risques. Veiller au bon choix des cultures de la rotation, limiter les risques sur cultures sensibles (écartements, irrigations faibles doses fréquentes) et utiliser un champignon parasite des sclérotes (Contans WG) pour limiter le stock de sclérotes dans le sol sont les trois voies pour y parvenir.
Concernant les insectes, le puceron vert du prunier représente une menace modérée. Cet insecte n'occasionne, dans le pire des cas, que des pertes limitées. Le contrôle par les auxiliaires est suffisamment précoce avant la floraison dans les régions Sud. Il intervient un peu plus tardivement sur la moitié Nord.

Attentions toutefois aux limaces, sachant que les passages multiples contribuent à décimer une partie des populations.
Au final, les résultats des enquêtes réalisées par le Cetiom en 2011 montrent que l'écart de rendement entre du tournesol bio et du conventionnel est limité (environ -3q/ha en bio) voire nul si l'on ne retient que les agriculteurs les plus techniques.



Evolution des surfaces en oléo-protéagineux bio (source Agence BIO)

Améliorer le conseil particulièrement chez les producteurs en cours de conversion

La même enquête Cetiom 2011 a permis d'identifier trois grands types de conduite. Le type de conduite dénommé «*néophyte*» représente les producteurs spécialisés en grandes cultures et en cours de conversion. Ce sont eux qui obtiennent les moins bonnes performances en terme de rendement (-4.5 q/ha/ aux producteurs dits «*techniciens*»).

Les pratiques qui gagneraient à être améliorées chez les «*néophytes*» sont la fertilisation azotée (les apports de MO sont rares chez les céraliers bio) et la lutte contre les mauvaises herbes.

Les actions du CETIOM en matière d'agriculture biologique

- **Coordination des activités de recherche et développement en matière d'oléagineux (co-animation avec l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) d'un groupe technique national OleoBIO)**
- **Suivi de l'évolution des pratiques et performances des oléagineux bio (enquêtes tournesol 2011, puis soja en 2012 et colza en 2013)**
- **Expérimentations (variétés soja, désherbage tournesol, engrais vert, fertilisation), dans le but d'optimiser les itinéraires techniques.**
- **Installation du CETIOM sur le site d'Etoile sur Rhône (26) qui consacre une partie de son activité à l'agriculture bio. De nombreux organismes sont également présents sur ce site dont la Chambre d'Agriculture de la Drôme, la FNAMS, ARVALIS, ANAMSO et l'ITAB l'**
- **Communication et diffusion des résultats et expertises à travers des guides techniques et rubriques web sur le site www.cetiom.fr**

Bien alimenter le tournesol en azote

Bien que moyennement exigeant en azote le tournesol valorise les engrais azotés tel que les Produits Azotées Transformées. Toutefois les voies à privilégier, notamment du fait de leur moindre coût, se situent au niveau de la rotation : gestion de la succession de cultures, engrais verts à base de légumineuses, fumiers compostés et lisiers de porc ou de volailles.

Combiner les outils pour améliorer l'efficacité du désherbage

Les échecs de désherbage représentent 25 % des situations chez les «*néophytes*» contre 7 % pour le groupe «*techniciens*». Les meilleures efficacités combinent les faux semis et les combinaisons d'outils mécaniques. Dans les essais Cetiom conduits en tournesol bio en 2011, pour nettoyer le rang et l'inter-rang, la combinaison d'un passage de herse étrille puis d'un ou deux passages de bineuse s'est révélée la plus performante.

CETIOM



▶ En Savoir plus

Pour en savoir plus sur le tournesol et les oléagineux en production Bio.

Retrouvez nos guides de culture tournesol bio et soja bio (à télécharger ou à commander) ainsi que nos rubriques consacrés tournesol bio, soja bio et colza bio sur notre site internet : http://www.cetiom.fr

Vos rendez-vous Formation

21 Piloter son exploitation avec Mes p@rcelles

Objectifs: Gérer pas à pas son exploitation et simplifier ses contraintes réglementaires avec Mes P@rcelles
Dates et lieux: Dijon, 15/11 et 20/122012; 16/11 et 21/12/2012; Chatillon, 13/11 et 18/12/2012. Pouilly, 23/10 et 11/12/2012. Les dates des 1/2 journées sur 2013 seront données en début de session
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:Responsable de stage : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Santé en élevage ovin

Objectifs: Reconnaître les signes et les symptômes des maladies ovines. Interpréter ces signes pour optimiser la gestion du troupeau et ainsi limiter les frais vétérinaires.
Dates et lieux: 5 novembre 2012 au Pôle agricole à Créancey et déplacement sur exploitation
Formation proposée par le Syndicat Départemental d'Elevage Ovin de Côte-d'Or
Contacts:Responsable de stage : Jean Marc Bidoire - SDEO21 - 03 80 68 66 58

21 Gestion du troupeau avec Boviclic PC

Objectifs: Valoriser au mieux vos données technico-économiques saisies au quotidien pour simplifier et améliorer la gestion globale du troupeau ; Identifier toutes les possibilités offertes.
Dates et lieux: 13 novembre 2012 à Dijon. Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:Responsable de stage : C. Thibault - CA21 - 03 80 68 66 26 ; FAX: 03 80 68 66 29 ; ede@cote-dor.chambagri.fr

21 Réduire sa consommation de carburant

Objectifs:
- Mieux connaître les caractéristisques de son tracteur afin d'exploiter au mieux ses capacités.
- Adapter sa conduite pour valoriser la puissance du moteur toute en maîtrisant sa consommation.

Dates et lieux: 7 novembre 2012 - CA21 - 11 rue Becquerel - 21 000 Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:Estelle Lagneau - CA21 - 03 80 28 81 20
Responsable de stage : Guillaume Dumonet – CA21

21 Réaliser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles

Objectifs:
Réaliser et valoriser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles.
Dates et lieux: Chatillon,12 novembre 2012- Dijon, 23 novembre 2012
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:Responsable de stage : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Analyser ses résultats technico économiques Galacsy

Objectifs:
- Quantifier le poids des différents coûts de production et dégager les moyens de les contenir.
- S'approprier des références, se fixer des repères pour analyser ses propres chiffres.
- Se comparer aux autres pour situer ses marges de progrès.

Dates et lieux: 13 et 15 novembre 2012 - lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Elevage
Contacts:Côte d'Or Conseil Elevage 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Elevage

21 Devenir employeur

Objectifs:
- Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement.
- Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.

Dates et lieux: 13 et 27 novembre 2012 - Dijon
Formation proposée par FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles)
Contacts:Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Cécile Vecchi - FDSEA21

21 Dégats de gibier : de la détection à l'indemnisation

Objectifs:
- S'approprier les règles administratives et juridiques des procédures d'indemnisation (amiable ou judiciaire).
- Acquérir des notions et des outils d'expertise pour participer activement à l'expertise des dégâts lors de l'estimation.

Dates et lieux: 15 novembre 2012, lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles)
Contacts:Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Sébastien Gautier – FDSEA21

21 Éleveur laitier : mieux comprendre son revenu pour l'améliorer

Objectifs:
- Adapter votre exploitation aux réalités économiques.
- Trouver des marges de progrès sur votre revenu.
- Mettre en place des solutions sur votre exploitation.

Dates et lieux: - Dates de formation: les 22 novembre et 20 décembre 2012 à Dijon
- RDV diagnostic sur les exploitations à fixer

Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Elevage et FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles)
Contacts:Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Claire Schwick - FDSEA

21 Vérification des appareils de levage

Objectifs:
Obtenir l'attestation de Formation à la Vérification Générale Périodique des Matériels Agricoles.
Dates et lieux: 26 novembre 2012 (public agriculteurs); 21 février 2013 (public viticulteurs), lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:Inscription : Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Jennifer Cruyt - FDSEA21
Responsable de stage et inscription : Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28

21 Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

Objectifs:
- Faciliter ses enregistrements à l'aide de Mes P@rcelles.
- Simplifier les contraintes réglementaires d'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.

Dates et lieux: Dijon, 27/11 et 10/12; Chatillon, 9/11 et 19/11. Pouilly, 26/11 et 17/12
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:Responsable de stage : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

Objectifs:
- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Dates et lieux: 29 novembre et 14 décembre 2012, lieu à définir selon les inscriptions
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contacts:FDSEA (pour les employeurs de main d'œuvre salariée) : Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Jennifer Cruyt - FDSEA21
CA21 (Maîtres d'apprentissage et maîtres exploitant) :
Responsable de stage : Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28

58 Santé en élevage ovins

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur deux jours, les 7 et 8 novembre prochains, sur le thème « Approche des problèmes de santé en élevage ovin », à Saint-Saulge, de 9h à 17h30.
Programme: 7 novembre, de l'autopsie à la prévention (connaître les principaux parasites et repérer les signes cliniques de maladies par la pratique de l'autopsie); 8 novembre, limiter les pertes sur agneaux (description des maladies autour de la mise bas, interventions et premiers soins après l'agnelage, les antibiotiques: le bon produit pour le bon symptôme). Le stage sera animé par Hubert Germain, vétérinaire praticien indépendant.
Tarif: 50 euros par participant et par jour.
Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Éleveur infirmier de son élevage bovin

La Chambre d'agriculture et le GDS58 préparent une nouvelle session de formation sur le thème « Eleveur, infirmier de son élevage bovin », les 8 et 9 novembre prochains, à Limanton.
L'objectif de la formation est d'apprendre à mieux gérer les pathologies, de participer au renforcement de la sécurité sanitaire du troupeau, de favoriser la prévention et de renforcer la collaboration entre l'éleveur et le vétérinaire. Le stage sera animé par le Dr Troccon, vétérinaire.
Tarif: 50 euros par participant.
Contact: Rodolphe Morizot (GDS58) au 03 86 90 18 90 ou Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

58 Aire de lavage: acquérir les bases

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation, sur deux demi-journées, les 23 et 27 novembre, sur le thème «Acquérir les bases pour concevoir son aire de lavage». Destinée aux utilisateurs de produits phytosanitaires, cette formation se propose d'identifier le système de traitement phytosanitaire, la dimension et le positionnement de l'aire de lavage et le remplissage du pulvérisateur.
Programme: rappel du contexte réglementaire (gestion des effluents au champ et à l'exploitation); présentation d'aires existantes; concevoir une aire de remplissage et de lavage-remplissage (systèmes de traitements existants, dimensionnement...); choisir le système de traitement adapté à son exploitation; les aides possibles; étude de la faisabilité et mise en place de chaque pré-projet individuel.
Tarif: 50 euros par participant.
Inscription avant le 10 novembre.
Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

89 Formation complémentaire à Certiphyto au CFPPA

Vous êtes agriculteur prestataire de service pour l'application de produits phytosanitaires et vous avez déjà votre Certiphyto Décideur agricole : le CFPPA d'Auxerre La Brosse, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous propose de suivre une journée de formation complémentaire pour obtenir le certificat Décideur en Travaux et services, le 29 octobre ou le 17 décembre prochain ou en fin d'hiver au CFPPA d'Auxerre la Brosse.
Journée prise en charge par VIVEA et FranceAgrimer. Contact : Edith MAZERON 03 86 94 60 23.

89 Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers

Si vous voulez participer à cette formation, inscrivez-vous tout de suite à la commission agriculture de groupe : tél. 03 86 49 48 20, télécopie 01 56 72 57 31, email : martine.nigon@fdsea89.fr
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs. **Contenu :** Avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital. Analyse de la situation de chacun et témoignage d'un associé.
Public : Jeunes en démarche d'installation, associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leurs sociétés, exploitants individuels désirant créer une société, tout(e) agriculteur(trice) intéressé(e) par la démarche.
Pour vous aider dans votre démarche, une formation de 2 journées aura lieu les vendredi 19 octobre et jeudi 25 octobre 2012, de 9h30 à 17h30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 (entrée B) rue de la Maladière à Auxerre.
Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

89 Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème « Réussissez la transmission de votre exploitation ».
Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions « conseil d'entreprise » à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Région Sedarb : santé animale

Le Service d'ÉcoDéveloppement Agricole et Rural de Bourgogne (Sédarb) organise une semaine de formation sur la santé animale en élevage biologique, avec l'intervention du Docteur Vétérinaire Gilles Grosmond spécialisé en phytothérapie et aromathérapie. Ces formations sont destinées aux éleveurs en agriculture biologique, mais ouvertes à tout éleveur qui souhaite se familiariser avec les pratiques préventives et les médecines naturelles.
• Préparation du troupeau à l'hivernage *(2 sessions de 2 jours)*. Prévention, gestion du parasitisme automnale, pathologies hivernales contagieuses, production et conduite des méteils, stockage à la ferme.
Lundi 5 novembre et vendredi 7 décembre de 9h à 17h30 à la Maison de Pays Corbigeois, 3 grande rue à Corbigny (58). Contact : Laurent Barle au 03 86 94 26 34. laurent.barle@sedarb.org
Vendredi 9 novembre et mardi 4 décembre de 9h à 17h30 au Patio Nature, 1 pont de l'étang à Cluny (71). Contact : Aurélie Adoir au 06 33 35 37 48. aurelie.adoir@sedarb.org
• Maintenir la santé de son élevage (approfondissement en homéopathie, initiation à l'aromathérapie).
Jeudi 8 novembre et vendredi 7 décembre de 9h à 17h30 à Pouilly en Auxois et Vitteaux.
Contact : Aurélie Adoirau 06 33 35 37 48. aurelie.adoir@sedarb.org
• Assurer la qualité du lait *(2 sessions d'une journée)*. Origine et lien des taux protéiques et butyreux, origine et contrôle des cellules, prévention des mammites, gestion du tarissement.
Mardi 6 novembre de 9h à 17h30 à la salle de la Mairie de Saints en Puisaye (89).
Mercredi 7 novembre de 9 h à 17 h 30 - à la Chambre d'agriculture à Pouilly en Auxois (21)
Inscriptions avant le 30 octobre dans la limite des places disponibles.
Contact : Aurélie BILLON - 03 86 72 92 20 - aurelie.billon@sedarb.org

▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat. 17/10/12	Sancoins 23/10/2012	Bourg-en-Bresse 17/10/2012	St Christophe-en B. 17/10 au 23/10/12	National
Vaches viande (V)	U		4,20 € →	4,27 € →	4,14 € ↓
	R	3,90 € →	3,95 € →	4,12 € →	3,90 € ↓
0	-	3,70 € →	-	3,56 € ↓	
Vaches mixte (M)	R		3,60 € →	-	3,54 € ↓
	O	3,50 € →	3,40 € →	-	3,42 € ↓
Vaches lait (L)	O		3,25 € →	-	3,21 € ↓
	P	3,10 € ↓	2,75 € →	-	2,96 € ↓
Génisses VML	U		4,40 € →	4,55 € →	4,29 € ↓
	R	-	4,05 € →	4,19 € ↓	3,93 € ↓
0	-	3,45 € →	-	3,37 € ↓	
Taureaux VML	URO	3,22 € →	3,15 € →	3,25 € →	3,16 € ↓

VML : *type viande , mixte et lait*

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 29/10

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
295 à 340 kg	**850-930 €**	**2,48 - 2,96**
360 à 470 kg	**930-1210 €**	**2,38 - 2,74**
Laitonnes		
280 à 400 kg	**730-980 €**	**2,36 - 2,81 €**
Génisses		
280 à 480 kg (16-24mois)	**660-1150 €**	**2,15 - 2,59 €**
525 à 700 kg (24-36mois)	**1140-1630 €**	**1,98 - 2,20 €**
Taureaux		
840 à 1030 kg	**1450 -1900 €**	**1,73-1,85**
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	**820-1140 €**	
entre-deux	**1170-1460 €**	
lourdes	**1500-1990 €**	

Tendance :
Broutards : la demande est plus calme avec des tarifs orientés à a baisse, toutefois la quasi-totalité des animaux présentés à trouvé preneur.
Laitonnes : la demande s'oriente sur les femelles lourdes, légère baisse pour les maigres de moins de 300 kg. Peu d'invendus.
vente rapide à des tarifs fermes en génisses d'export

Prochain marché bovins le lundi 5 novembre aux horaires habituels.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

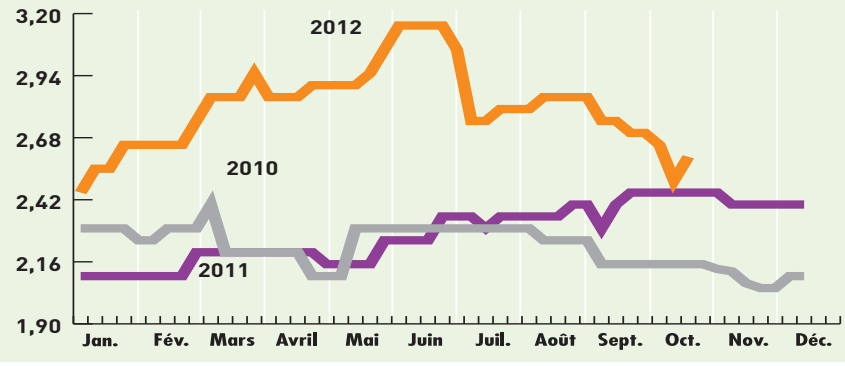
Marchés de Bourg-en-Bresse du 23/10/2012

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**2,90 €**	**2,60 €**	**-**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,75 €**	**2,55 €**	**-**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,55 €**	**2,70 €**	**-**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,70 €**	**2,50 €**	**-**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,65 €**	**2,45 €**	**-**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,55 €**	**2,35 €**	**-**
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**2,80 €**	**2,40 €**	**nc**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,65 €**	**2,40 €**	**nc**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,65 €**	**2,35 €**	**nc**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,60 €**	**2,30 €**	**nc**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,55 €**	**2,25 €**	**nc**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,45 €**	**2,25 €**	**nc**

Tendance : Vente très difficile, cours en baisse, très peu de demande, des invendus.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 15/10/2012 au 21/10/2012

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	**2,83 €**	-
350 kg	-	**2,73 €**	**2,70 €**
400 kg	-	**2,65 €**	**2,62 €**
Mâles 12-24 mois			
450 kg		**2,59 €**	**2,57 €**
500 kg	-	**2,53 €**	**2,51 €**
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	**2,70 €**	**2,64 €**
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	**2,43 €**	**2,40 €**

Tendance :
Sorties importantes avec manque de débouchés en mâles, stabilité en femelles.

En raison des fêtes de la Toussaint,
tous les marchés ne nous sont pas parvenus .
Nous vous prions de nous en excuser par avance.
Seuls le marché de Corbigny et
le cours des céréales a été mis à jour.



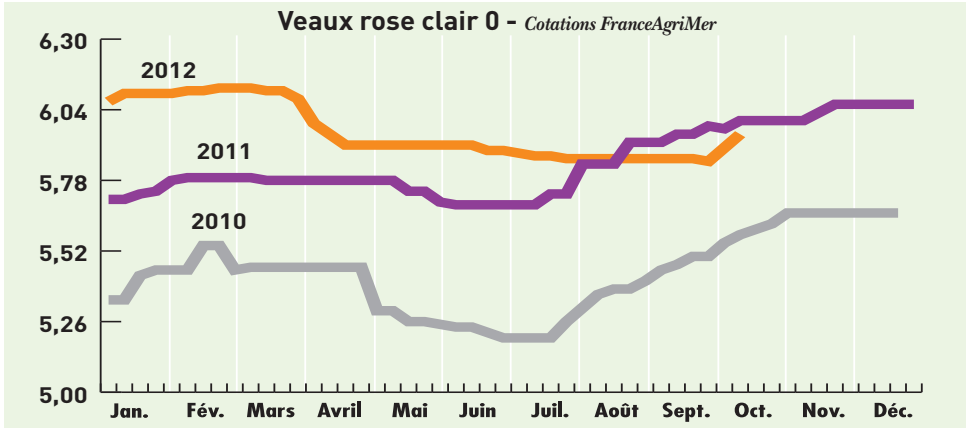
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,67 €**	-	-	-
U	**7,96 €**	**7,33 €**	**5,90 €**	-
O	**6,13 €**	**5,95 €**	**4,82 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 22/10 au 26/10/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	120	**390-580 €**	**320-495 €**	**210-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**210-290 €**	**190-250 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	1002	-	-	**50-110 €**	**20-40 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 15/10 au 21/10/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,64 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	**–**
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/10*

Agneaux (1187)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,74-3,38**	**2,65-3,32**
Gras (38-44 kg)	-	**2,67-3,50**	**2,70-3,00**
Gras (+44 kg)	-	**2,57-3,44**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,59-3,15**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (251)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,93-1,46**	**0,78-0,96**	**0,33-0,60**
Divers			
Béliers(38)	**132 à 179€**	**1,05-2,75**	-
Agneaux maigres	**47 à 110€**	**2,00-3,36**	
Caprins (8)			
Chèvres	**15 à 43€**		
Boucs	-		

98% de vendus.
Agneaux : le bon courant commercial se poursuit cette semaine. Les cours restent très fermes avec une nouvelle plus value dans certains lots de mâles. Aucun invendu.
Brebis : bonne vente et cours reconduits en lourdes grasses. Transactions plus lentes en maigres et en inférieures
Béliers, caprins : forte demande.

Prochain marché :
Le lundi 05 novembre
(pesée 6h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 29/10*

Ovins : 264	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**95-107 €**	**2,50 - 2,88 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**100-135 €**	**2,27 - 3,00 €**
Agneaux maigres	**60-80 €**	**1,82 - 2,50 €**
Brebis	**40-75 €**	**0,71-1,13 €**
Béliers	**80-139 €**	-

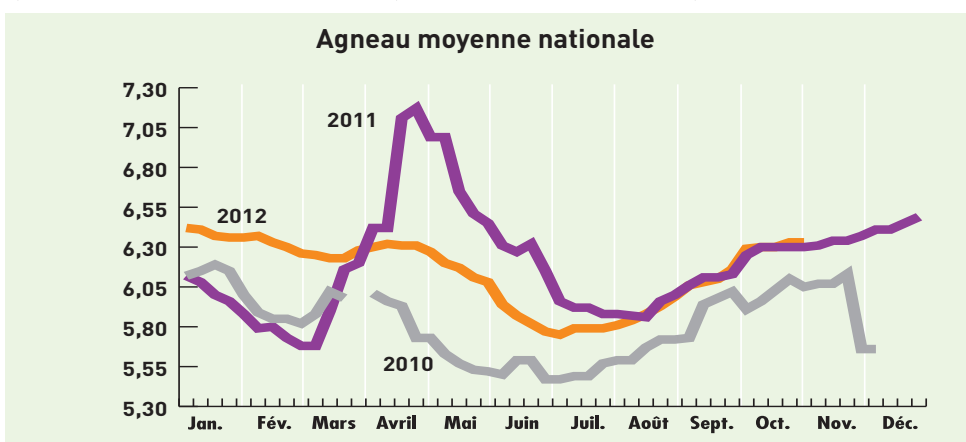
La demande est présente permettant un placement rapide à des tarifs fermes dansl'ensemble des catégories. Seulement deux lots invendus.
Prochain marché ovins le lundi 12 novembre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 15/10 au 21/10/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 15/10 au 21/10/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,31 €**	**6,33 €**



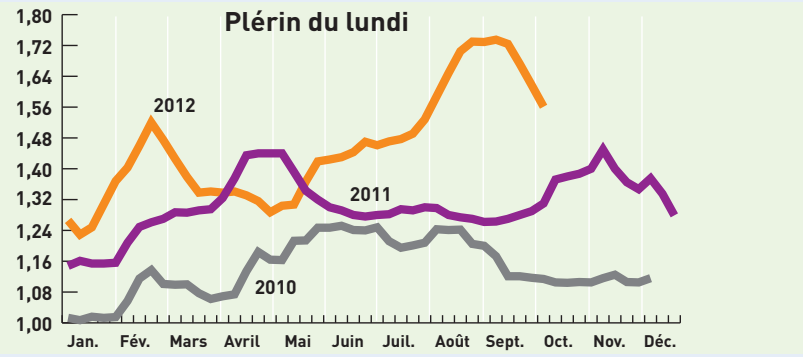
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (14 154 porcs présentés) — *Cotations du lundi 22/10/12*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,561 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 12/10 au 18/10/12*

1,87 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 38 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**
39/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**
40/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 17 octobre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,90 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur; **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	oct.-déc.	248	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	oct.-déc.	255	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de janv.	250	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	oct.-déc.	220	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	-	inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	225	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.-nov.	245	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	3 oct.	227	N C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	dégagement	235	V C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		oct.	223	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 23/10/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,20 €**
Bette France plateau	**1,10 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,77 €**	**0,75 €**	**0,60 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,15 €**	**0,80 €**
Chou blanc France cat I	**0,55 €**	-	**0,50 €**
Coing France	**1,10 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,85 €**	**1,10 €**	-
Endive France extra colis 5kg	**1,50 €**	**1,70 €**	**1,45 €**
Epinard France cat I	**1,45 €**	-	**1,40 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,62 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,57 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,60 €**
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,45 €**
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,80 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,90 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**1,00 €**	**1,20 €**	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,15 €**	**1,30 €**	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,75 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,90 €**	**1,30 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,42 €**	**0,68 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,78 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,47 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,50 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,50 €**	**2,20 €**	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,05 €**	-	**0,95 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,15 €**	**1,45 €**	-

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1190
VENDREDI 02 NOVEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Case IH Maxxum 5150, 120 cv, clim, 9200 h, an 1997, avec chargeur et relevage avant bien chaussé
✆ **06.75.44.39.38.**
ou 04.74.42.53.93

01 - Ech Fiat 780, 3600 H, tbé, contre environ 60 CV, 4RM, même avec réparation
✆ **04.72.25.75.81. après 20 h**

07 - Vends tracteur Ford 4610 état exceptionnel 1400 heures
✆ **06 46 63 21 83**

07 - Vds Zetor 5211 acheté neuf 55CV année 90 excellent état cabine pneus neufs 5000 euros
✆ **06 74 71 85 69**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23**

42 - Vds tracteur Ares 620RZ 6500 h tbe cabine suspendue relevage avant clim. an 2000, 2100 euros
✆ **06 76 71 33 18**

42 - Vds Lamborghini 85 CV équipé forestier an 1984 lame arceau vendu en l'état à débattre
✆ **04 77 76 87 42**
ou 06 85 08 67 86

69 - Vds J.D. 6520 Premium 2004 115 Ch 7400 H. 4 RM chargeur relevage av. clim TBE.
✆ **06 87 27 71 52**

69 - Vds J.D. 6530 2008 115 Ch 4900 H. TBE relevage av. PT av. suspendu clim gde roue av. blindage boulonné démontable.
✆ **06 87 27 71 52**

71 - Agr. vend tra. Fendt 311 LSA, 105 CV, B.E., 11.500 E, téles. Manitou 633 120 LS, 18.500 E.
✆ **06 03 42 06 75**

73 - Vds Renault Ceres 75X, 4800 h, 4 pneus neufs, chargeur Mailleux MX75 V, bineuse maïs 4 rgs Maschio.
✆ **06 30 36 74 24**

73 - Vds Deutz Agroplus 75 ch, 4 RM, 1999, 4100 h, avec chargeur M70 pneu av 149R24, ar 169R34, tbé, prix 20 500 euros HT.
✆ **06 16 29 84 73**

Travail sol

21 - VENDS combiné 4 m., herse Hke 400, packer 500 + semoir turbo grill 400 à jalonnage prélevé Rabewerk, TBE, 1996 (réf. 430H)
✆ **06 81 72 41 24**

21 - Vds Semoir à grain ISARIA Type 6000, 4m, 26 socs, 550 euro, photo visible sur internet.(440A)
✆ **06 09 96 21 90**
ou 03 80 33 41 78 (soir)

58 - VENDS herse alternative Amazone 3 m., BE, (réf. 4302)
✆ **03 86 59 40 36**

69 - Vds épan. eng. mott.bleu plat P de T poir. bott. de per. agria motoc. roul de 1 m. de large.
✆ **06 09 24 69 63**

84 - Vends semoir sulky Trameline GC 3M socs 19 rangs traceurs attelage automatique. Prix : 1200 euros H.T.
✆ **04 90 64 03 85 HR**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76 78 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB (réf. 430C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h, coupe 6.75 m., table à colza, équipée tournesol, prix : 65 000 € (réf. 430G)
✆ **06 82 42 08 75**

21 - VENDS MB JD 1550 WTS 630 H.B., coupe 5.50 m., chariot, scie colza, pneu, 800 (réf. 4401)
✆ **06 77 61 83 08**

38 - Vds ramasseuse à noix RB 2000, 45 cv, année 1990, tapis à feuilles sur trémie.
✆ **04 76 64 40 14**
06 84 55 78 91

42 - vds andaineur Kuhn 4311 4.20 de large tbe essieu tandem 3000 euros
✆ **06 76 71 33 18**

Arbo-viti

26 - Vds broyeur à branches gard rotorex pick up larg 1m70 Très Bon Etat 4500 euros
✆ **06 87 13 94 46**

69 - Vds tout matériel viticole cause cessation : tracteurs, remorques etc... Très bon état.
✆ **06 86 74 31 52**

71 - Recherche épandeur viticole fumier composts terres écorces.
✆ **06 23 40 20 48**

Epandage

42 - Vds tonne lisier 7000L pneu 21.3.24 vanne cote agro rapid 7M de tuyau tbe
✆ **06 23 83 60 77**

74 - Vds épandeur à fumier Leboulch 14 m3, centrale hydro, autochargeuse IH515 30 m3 très bon état.
✆ **04 50 62 15 08**

Forestier

71 - Vends débroussailleuse Rousseau Théa 450 téléflexible 05, état exceptionnel.
✆ **06 61 65 96 05**

Trav. publics

58 - VENDS Bull Fiat 80 cv, année 80, bon état (réf. 4211)
✆ **06 31 21 47 01**

Agri. divers

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

SCORIE 12 %
SCORIE POTASSIQUE
Livraison franco 25 T
05 65 99 89 60
www.agrilisa.com

18 - Vends matériel : 1 herse rotative Maschio DM 3000 + attelage hydro AR - 1 rouleau Quivogne, 6,30, Rollmot - 1 déchaumeur Souchu-Pinet Bret Mulch 520, 42 disques - 1 presse Vicon RV 1601, filet/ficelle.
✆ **02 48 73 77 97**
ou 02 48 81 10 30

21 - VENDS mois. bat. Lexion 520, 317 h., batteur, 139 000 euros, - tracteur JD 7430, 1 000 H, - déchaumeur Vibroflex 6 m., - semoir Lemken solitaire 9.4 m. Zirkon 10. Quarz, TBE (réf. 4201)
✆ **06 50 65 82 05**

21 - VENDS hotte broyeur Claas 5 secoueurs neuve, calandre et aile droite arrière neuves Renault type 54 - 94 Temis et 14 pour l'aile (réf. 420B)
✆ **06 87 13 10 44**

25 - Cuve 3 500 l émaillée intérieur, long 43 larg 31 épaisseur 5mm trappe de visite t.b.é. possible livraison 5 000 euros à débattre
✆ **06 70 75 44 22**

38 - Vds remorque Devès 8 tonnes basculante freiné 1992 - Vds porte à cour Quivogne.
✆ **06 24 30 83 17**

38 - Vds chaud. fuel chappée fonte ECS reg 3 v motorisées TBE cuve 1500 l rad. acier 1300 euros à déb.
✆ **06 08 98 33 81**

38 - Vds moissonneuse 140 New Holland 3600 hres, cueilleur maïs JD 4 ans cpe 4,20 m + broyeur à paille derrière batteuse + 2 mot. Ford 6 cyl.
✆ **04 74 97 70 86**

38 - Vds chaudière bois franco belge campagnarde 25000 kcal.
✆ **04 74 92 31 26 HR**

38 - Vds ensileuse JF132 + semoir Sulky 3 m + éprotor 9 t + 1 barre herse Amazone + 1 foulloir à vendange.
✆ **04 74 80 17 54**
06 80 13 35 57

39 - Vds semoir 3 m 17 rangs Nodet
✆ **03 84 70 30 40**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908 TP, état neuf, 4 rangs, 6500 euros TTC
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds chaine à fumier curetable + tombereau ss pneus
✆ **04 77 53 66 85**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

74 - Traite mobile 5 places, pipelait, chauffe eau, groupe vide 6 000 euros à débattre.
✆ **06 80 92 33 32**

84 - 30-Vds combinés de semis 4,80 m(repli.), 4 et 2,50 m, covercrops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - Séparateur RENAUD 120 QX, ensacheur moteur de 3 CH, en bon état, 2000 €, photo possible par email.(4404)
✆ **03 86 55 31 65**
ou 06 21 94 19 63

89 - Vis à grain diamètre 160, moteur 4CH, 11M + 2 tuyaux de descente, le tout en très bon état, 2200 euros (4405)
✆ **03 86 55 31 65**
ou 06 21 94 19 63

Elevage

25 - VDS bétaillère 12 places + faucheuse 2,70 m + andaineur GA300 Kuhn + faneuse 6 toupies Claas + semoir à mais.
✆ **03 81 58 33 38**
ou 06 88 90 81 23

26 - vds lot de nourisoupe pour porc gras et pour porcelets
✆ **0475048635 hr**

68 - Vds machine a traire Alfa laval Lactoduc 96m,3 griffes compteur et décrocheur automatique program. de lavage le tout TBE possible pour salle de traite 2X4.
✆ **06 83 81 97 39**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds 2 Kangoo frigorifique route, secteur, 111500 kms, très bon état, révisé. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds Berlingo HDI année 2001 180000 kms bon état, controle OK, attelage remorque.
✆ **06 08 91 99 121**

69 - Vds Berlingo HDI année 2001 180000 kms bon état, controle OK, attelage remorque.
✆ **06 08 91 99 11**
ou 04 74 26 33 81

69 - Vds Berlingo diesel 1998 CT OK, 152000 kms, pneus neufs.
✆ **04 72 24 56 91**

Tourisme

21 - VENDS C5 Citroën, année 2002, 98 000 kms, voiture en parfait état, boîte automatic, 4 500 euros (réf. 4303)
✆ **06 86 82 02 51**

63 - Vds Nissan 4X4 NAVARA DBL CAB 2,5DI an2003 CT ok 125 000 km 11 500 euros à déb.
✆ **06 30 14 51 08**

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS foin 2012, graminées légumineuses, bottes rondes et carrées, 120 x 120. (réf. 430A)
✆ **03 80 35 02 62 après 20 h**

25 - VDS foin récolte 2012 BR bonne qualité, importante quantité, loue gite 6 personnes.
✆ **03 81 60 31 64**

42 - Vds graines tournesol rayées blanc spécial oiseaux
✆ **06 17 52 60 51**

63 - AV maïs ensilage, maïs épis, corn gluten, pulpe betterave vrac ou enrubanné.
✆ **06 32 64 98 11**

69 - Vds potimarron 2 tonnes très colorés par 100 kg minimum - Bas prix.
✆ **04 78 48 58 86**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

74 - Vends 50 BR paille petit semoir engrais tbé benne Scobel 4,9 T.
✆ **06 88 77 80 51**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

58 - VENDS paille orge de printemps ou blé, départ ou rendu, toutes distances. (réf. 430B)
✆ **06 83 92 09 50**

Terrain

38 - Recherche terre agricole secteur Virieu ou Grand Lemps à louer ou à vendre.
✆ **06 59 40 16 80**

69 - Ch. terre agricole en coteau non constructible secteur des Pierres Dorées exposition sud ouest/est.
✆ **06 81 68 70 80**

Divers

21 - VENDS grumettes chêne - frêne, - CHERCHE pneu 12.4.28 (réf. 4402)
✆ **03 80 81 03 60**

38 - A vendre remorque moto Norauto type PM1, dim. roue 500x10 servie 1 fois, roue de secours fourni : 300 euros - attelage Ford Focus break pdci génération 1, prix : 100 euros.
✆ **04 76 33 05 86 ap. 20 h**

57 - Vends trac. JD 2140 4RM 85cv, charg. Mailleux, presse elger D6000 70x120, an. 2000, à voir.
✆ **06 71 98 67 25**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

74 - Vds -70 % pièces New Holland presse MD Busatis Huard Abr. la Buvette accès clôtur élect batterie boulons rondelle.
✆ **04 50 45 29 54 (tél/fax)**

74 - Vds bas prix cuve fioul 2000 l, herse rouleau vibro 2,50 m occasion, moteur électrique 1/3 CV 220 380 Mono 05 CV, 220 V, 4 CV neuf abri de 220 x 380.
✆ **04 50 45 29 54 (tél/fax)**



88 - Vends MB NH CS 6050 2008 5m20 430 H 100.000 euros. Tracteur IH 1455 année 1996 5400 H prix 15.000 euros.
✆ **03 29 08 12 43**

Bâtiment



Location

Agricole

69 - Cherche vignes fermage en beaujolais secteur Jarnioux. Etudie toutes propositions.
✆ **06 84 16 69 18**

71 - A vendre ou à louer vigne Bourgogne Pinot noir et Gamay, 17 ares 75 ca, région Saint-Gengoux-le-National.
✆ **06 15 42 72 95**

Autre

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne en fermage métayage : Brouilly, Juliénas, Morgon, M à Vent, Saint Amour/
✆ **06 87 17 64 99**

Offre

Emploi

38 - Service de Remplacement Nord Isère recherche salarié CDI, secteur Polyculture élevage, adresser CV + LM à M. Cottaz Maurice 38510 St Sorlin de Morestel - 264 Route de Vasselin
✆ **04 74 80 11 93**
06 86 62 08 96

21 - RECHERCHE salarié agricole polyculture-élevage, H/F pour exploitation charolaise, travaux liés aux animaux : vêlages, alimentation, fenaison..., aux céréales : labours, semis. Formation agricole et expérience souhaitée, débutant accepté, personne dynamique et autonome. CDI à temps plein, salaire à négocier selon compétences. EARL de la Motte 21320 Bellenot sous Pouilly - (réf. 43VB2)
✆ **06 81 86 57 48**

69 - Beaujolais sud recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Domaine viticole donne vigne à façon dans les crus beaujolais à jeune viticulteur motivé sérieux équipé en matériel.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Cherche personne(s) pour travail de vignes en Cote Roannaise.
✆ **06 81 03 30 33**

69 - Viticulteur secteur Anse cherche personne pour taille vigne novembre décembre.
✆ **04 74 67 04 37**

71 - Rech. salarié agricole pour tous types de travaux, dyn. et sérieux pour expl. élevage caprin.
✆ **06 23 36 36 52**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@ orange.fr (réf. 430D)
✆ **03 86 73 21 68**
03 86 73 26 03

Service

49 - Offrez-vous un NOUVEAU projet de vie. Téléchargez GRATUITEMENT notre dossier N18.
Ecrire : uhblain@orange.fr

Demande

Emploi

71 - Jeune retraité recherche soin aux animaux ou garde + entretien propriété.
✆ **06 74 53 38 36**

84 - Tractoriste-Cariste-Soudeur cherche poste sur Cavaillon et sa région.
✆ **06 31 39 46 03**

Animaux

Divers

73 - Cherche hiverne pour vache taries avec cornes en entrave.
✆ **06 86 16 08 80**

73 - Vds chiots Border Collie nés le 10/08/12 n° tatouage de la mère 2GMU928 travaillant sur troupeau bovin.
✆ **04 79 63 12 32**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois + vaches suitées ou à vêler Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

18 - L'élevage charolais HBC Jubert, à Massay (18), organise ses journées portes ouvertes les 31 octobre, 2 et 3 novembre 2012. Nombreux reproducteurs : veaux de l'année, 18 mois, meilleures lignées. Consultez notre site : charolais-jubert.fr
✆ **06 07 75 73 13**

21 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux 10 mois, HBC, tous primables. Frédéric Lechenault - Saint Thibault (4206)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 430F)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

Élevage Limousin LENA Olivier
organise ses **PORTES OUVERTES**
les jeudi 15 et vendredi 16 novembre
à partir de 10h.
Choix de reproducteurs de l'année
et vaches pleines.
Taureaux issus de la station de Lanaud
Beaumont 03360 Urcay - 06 28 02 04 05

25 - VDS mâles MO 12 à 20 mois déjà paturés bonnes origines + veaux croisés élevés sous le mère.
✆ **06 88 90 81 23**
ou 06 32 09 68 64

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard issus mère à taureaux, poss. loc.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux 18 mois b origine HBC vélage facile TGS Grouiller JP
✆ **06.71.99.65.43 ou**
04.77.66.64.70

42 - Vds taureaux HBC ou non 18 mois -5 ans ibr prix raisonnable Pontille 42 Montagny
✆ **04 77 66 11 29**

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou 04 77 27 82 58 fax

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs mixte, bonne origine, GS, non HBC. Trinquet - Fachin (4202)
✆ **06 72 74 15 81**
06 32 06 40 90
03 86 79 42 03

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais, BO, GS. Maenhout Francis - 58160 Chevenon (réf. 4214)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS bons taureaux 18 mois Limousins IBR A. EARL Laporte Thierry 58110 Cjhougny (réf. 4209)
✆ **06 19 60 33 60**

58 - VENDS 18 mois et veaux reproducteurs, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 43VB1)
✆ **06 13 33 44 38**
03 86 30 85 24

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 4303)
✆ **03 86 70 05 26**

EARL PETIT
89110 Merry la Vallée
03 86 44 05 39 - 06 70 70 51 21
PORTES OUVERTES
9 et 10 novembre 2012
Présentation de veaux mâles HBC,
18 mois et 1 adulte
ainsi que leurs ascendants

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 430E)
✆ **03 85 79 40 98**

Caprin

07 - Elevage situé dans le Gard vends cause cessation d'activité 16 belles chevrettes nées en février 2012
✆ **04 66 61 91 18**



07 - Vds cause santé chèvre + boucs Saanen
✆ **04 75 29 29 81 HR**

69 - AV 30 chèvres et chevrettes alpines.
✆ **04 74 05 17 95**

71 - Cause cessation vends chèvres, chevrettes Saanen, terme fin février.
✆ **06 87 07 63 60**

Ovin

26 - Cause retraite vds 60 brebis Préalpe XM rouge pleines (M. B. 20/11) possibilité foin
✆ **0475211517**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

42 - Vds porcs gascon à engraisser 30/40 kg castrés + reproducteurs mâles ou femelles
✆ **07.60.16.19.55.**

Equin

38 - Vds t. belle paire de chevaux gris pommelé attelé et monté très calme Peur de rien 9 mois.
✆ **06 62 09 05 14**

38 - Vds ânesses 2012 : 1 grise Croix St André, 2 Pies gris marron dociles idéal enfant.
✆ **04 74 93 71 20**

42 - Vds 2 pouliches Comtoises pp licolées trés dociles 8 et 9 ans
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

42 - Vds étalon comtois agréé 11 ans jument 4 ans pouliches 8 mois plein papiers pucées
✆ **04.77.65.13.94 HR**

89 - Bourrellier effectue toutes réparations et fabrications pour harnais pour chevaux et ânes (réf. 4004)
✆ **03 86 33 82 20**

Chien

26 - Vds 5 chiots Border Collie LOF mère 23628 nés 300812. Travail troupeau brebis TB lignée
✆ **04 75 21 36 31**

26 - vends chiot Border Collie ne le 15 mai mère n° 2GXG272
✆ **06 77 75 89 05**

39 - Vds chiots type beauceron nés le 11-09, mère 250269200167540, parents extra troupeau et gardiens
✆ **03 84 42 30 98**

42 - Vds chiots Berger Allemand tat. mère 250269801744846
✆ **04 74 26 61 17**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €***(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85
PICHON P 510, 2006
SCHAFFER SHA 221, 1998
PICHON 8100 LITRES, 2007
LEBOULCH H V 210, 2002

Vous voulez rénover votre tracteur MASSEY, FORD, SOMECA, RENAULT, IH, SAME, LANDINI,
Consultez
www.dalton-agricole
✆ 05 55 73 72 05

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
✆ 01 49 84 94 28
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL LE CENTRE CANIN DE LA VALLEE DE LA CREUZE

21320 Eguilly
Capital Social : 15 000 euros
R.C.S. Dijon 533 952 388

Suivant délibération d'AGE en date du 24 octobre 2012, sont adoptées les modifications suivantes :
A compter du 15 octobre 2012 :
- Le capital social est réduit à la somme de 10 000 €
- Transfert du siège social à La Croix Rouge 71490 Couches
- Retrait et fin de la gérance de Madame Valérie Valler domiciliée à Eguilly (21)
Pour avis,
La Gérance

AL21449540

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FRANCOIS PIERRE SAS

S.A.S au capital de 250.000,00 euros
Siège social : 14, rue de la Renouille
BP 1029
21601 Longvic cedex
RCS : Dijon B 387 648 710

En vertu des décisions prises en assemblée générale mixte du 27/06/2012, il a été pris acte du départ de Madame Noëlle Pierre, de ses fonctions de directrice générale, en date du 02 décembre 2010.
RCS: Dijon
Pour avis

AL21449542

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 8 octobre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : acquisition de tous biens et droits mobiliers et immobiliers y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, oligations, parts sociales ou parts bénéficiaires. Gestion, entretien, mise en valeur, par tous moyens desdits biens et droits mobiliers ou immobiliers ainsi que réalisation de tous travaux de transformation amélioration et installations nouvelles.
Dénomination : SCI DE L'ETOILE
Siège social : 16 rue du Petit Potet 21000 Dijon.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.
Capital social : 1 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 100 parts de 10 € chacune ;
Gérant : Mr Sébastien Genelot demeurant 16 rue du Petit Potet 21000 Dijon a été désigné en qualité de premier gérant de la société.
Cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers qu'avec le consentement de la gérance.
La présente société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL21449533

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 8 octobre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : acquisition de tous biens et droits mobiliers et immobiliers y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions oligations parts sociales ou parts bénéficiaires. Gestion, entretien, mise en valeur, par tous moyens desdits biens et droits mobiliers ou immobiliers ainsi que réalisation de tous travaux de transformation amélioration et installations nouvelles.
Dénomination : SCI de la COMETE
Siège social : 16 rue du Petit Potet 21000 Dijon.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.
Capital social : 1 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 100 parts de 10 € chacune ;
Gérant : Mr Sébastien Genelot demeurant 16 rue du Petit Potet 21000 Dijon a été désigné en qualité de premier gérant de la société.
Cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers qu'avec le consentement de la gérance.
La présente société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL21449532

Aux termes d'un acte SSP à Reulle Vergy du 25/10/2012, il a été constitué la société ci,àiaprès :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale :
TALANT ECO LAVAGE
Sigle : TEL
Siège : 6 ruelle du Châtelet 21220 Reulle Vergy
Objet social : exploitation d'un fonds de commerce de lavage automatique de voitures, motos, motocycles
Durée : 99 ans
Capital social : 2 000 €
Gérance : Frédéric POMIE, 6 ruelle du Châtelet 21220 Reulle Vergy
Immatriculation RCS Dijon.

AL21449543

Par acte sous seing privé en date du 15 octobre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HARMONYA
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 21, rue des Tonneliers 21200 Beaune
Objet : consultations en sophrologie, relaxation, enregistrements vocaux et vidéo, production, commercialisation de revues, livres, CD, DVD, organisation et conduite de séminaires, stages, formations.
Durée : 99 ans
Capital : 1 500 euros
Président : Monsieur Jean-Charles Grivaux demeurant 21 rue des Tonneliers à 21200 Beaune.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21449544

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AGENCOURT: parcelle en nature de terre
2 ha 27 a 89 ca - En la noue: ZC-2
BONCOURT-LE-BOIS: parcelles en nature de terre
109 ha 90 a 39 ca - Le grand paquier: ZC-3(A)-3(B) Au moulin a vent: ZB-69[19]-71[20] - La corvee robin: ZB-11(B)-11(AJ)-11(AK)-12-13-14 - Le grand paquier: ZC-1(B)-1(C)-1(AJ)-1(AK) - Au gros chene: ZC-49(J)-49(K) - La corvee robin: ZB-15-16(J)-16(K)
GERLAND: parcelle en nature de terre
1 ha 45 a 11 ca - Les marcellieres: ZK-64[57]
PREMEAUX-PRISSEY: parcelle en nature de terre
2 ha 01 a 54 ca - La petite mare: 509ZB-13
QUINCEY: parcelle en nature de terre
2 ha 02 a 80 ca - En tanniere: ZE-27
BLIGNY-LE-SEC:
27 ha 55 a 00 ca - Au clos: ZH-89 - Au mairois: ZK-28(A)-28(B) - Aux poirlets: ZM-39 - Combe a la zerole: ZC-2 - Combe mergi: ZD-11(A)-11(B)-11(C*) - Combe robet: ZE-16(A)-16(B)-16(C)-16(D)-16(E)-16(F) - En chamvent: ZK-15(*)
- En la combe au rouge: ZH-28(A)-28(B)-30 - Es ferrieres: ZB-22-29 - Es meix: ZA-21
26 a 88 ca - Le village: AB-137-139-144-148 (avec bâtiments d'habitation et dépendances)
CHAMPAGNY:
1 ha 02 a 80 ca - En charmois: ZB-12-14
- Les champs de la foret: ZC-5
VILLOTTE-SAINT-SEINE:
46 a 70 ca - Comme massin: AE-109
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles en location.
DETAIN-ET-BRUANT:
91 ha 00 a 17 ca - Bois royal des noyers: E-5-6 - Bois royal du pre berger: E-10-23 - Champs mangins: AC-1-2-3-6-7-8-9 - Champs neufs: AC-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29 - En roche chevre: AC-30-31-32-33-34-35-36
- La grande foret: E-36-37 - Le poiset: AC-41-42(A)-42(Z) - Les margageats: E-30-31-117[30]
TERNANT:
25 ha 37 a 47 ca - Champs montants: C-25 - Champs rouges: C-11-12-13 - Fin du poiset: C-110-216 - Le poirier carion: C-14-15 - Les arpents: C-17 - Les carres: C-9-10 - Les champs rouges: C-22-23 - Les copes: C-18-19 - Roche morand: C-1-4-7-8
comprenant des bâtiments d'exploitation et d'habitation.
Objectif : Maintien de l'exploitant
NAN-SOUS-THIL: Parcelles en nature de terre
3 ha 88 a 90 ca - L ecluse: ZC-51(J)-51(K) - Sous le bois guilmotte: ZC-26(J)-26(K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/11/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21449545

RECTIFICATIF

ASSEMBLEE DE SECTION COOP'EVOLIA

Erratum horaire A.S. CREANCEY

L'assemblée de section du jeudi 8 novembre 2012 à Créancey (pôle agricole) **est convoquée à 9h30** et non à 13h30 comme indiqué dans la parution du 19 octobre

AL21449552

CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 19 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente de Toucy
- pour le Tonnerrois, le mardi 20 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente de Lezinnes
- pour le Châtillonnais, le mercredi 21 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de Châtillon sur Seine
- pour l'Auxerrois, le jeudi 22 novembre 2012 à 9h15, salle du Foyer Municipal de Monéteau
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 23 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente de Villeneuve la Guyard
Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 7 décembre 2012 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 7 décembre 2012
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses
Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 7 décembre 2012 à 9 h à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2012
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2011-2012
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Renouvellement de mandat de commissaires aux comptes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard DELAGNEAU

AL21449514

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMMO TEP SARL au capital de 1000 euros, route départementle 974 21700 Corgoloin. RCS Dijon 528704042. A compter A.G.E du 22-10-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Antigny Mathieu, 27 route de beaune, 21420 Bouilland. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL21449535

AUSSIE

EURL au capital de 8000 €
Siège social
30 rue Berbisey 21000 Dijon
491 323 507 RCS de Dijon

L'AGE du 31/08/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2012, nommé en qualité de liquidateur Mme Ecosse Marie Lise, demeurant 24 bld des Valendons, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Dijon

AL21449539

TARTERET ENERGIE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue Croix Martin,
21460 Vieux Château
524 250 743 RCS Dijon

Le 30/09/12, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Baptiste Tarteret, demeurant 6 rue Croix Martin 21640 Vieux Château, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21449546

TARTERET ENERGIE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue Croix Martin,
21460 Vieux Château
524 250 743 RCS Dijon

L'AGO réunie le 30/09/12 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Baptiste Tarteret de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21449547

SIKACYMES

EURL au capital de 70 000 €
Siège social
2 rue des Maronniers
21130 Les Maillys
511 087 595 RCS Dijon

L'AGE du 30/09/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Buchmuller Sylvan, demeurant 2 rue des Marronniers, 21130 Les Maillys, et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 15/10/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2012.
Radiation du RCS de Dijon

AL21449550

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entrainant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la côte d'or et levant les mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la côte d' or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 10 mai 2012 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et levant les mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 29 octobre 2012.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins :
n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard et n°13 Laignes-Petite Laignes.
En conséquence, dans ces sous-bassins, sont applicables les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, prévues à l'article 6.1 a,d,e,f,g de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues aux articles 6-2 et 6-3 de l'arrêté cadre du 10 mai 2012 et concernant l'ensemble de la population sont levées sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ài direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr

AL21449551

NON DISSOLUTION

KARINE BAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social
6, place Bossuet
21000 Dijon
524 029 584 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2012, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21448543





TRANSPORTS PENSIER

Société par actions simplifiée
au capital de 95.600 euros
Siège social : rue Maison Dieu ,
Zone artisanale
21 220 Fixin
313 767 824 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal du 29 octobre 2011, l'associée unique, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21449537

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CROSSJECT INVESTMENT PARTNERS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 125.406 €
Siège social : 12, Quai Henri IV
75004 Paris
491 484 648 RCS Paris

Le 4 octobre 2012, les associés de la Société sus-visée dont Monsieur Eric Nemeth demeurant 3 ter, rue des Ecoles, 78400 Chatou est Président, ont décidé de transférer le siège social de la Société à compter de cette date et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Ainsi, le siège social qui était sis 12, Quai Henri IV, 75004 Paris est désormais au Parc des Grands Crus, 60 L Avenue du 14 juillet, 21300 Chenôve.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au R.C.S. de Paris fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de Dijon désormais compétent à son égard.

AL21449504

EARL CHATEAU DU LANGENBERG

Société civile
au capital de 10 000.00 €
Siège social
Weiler
67160 Wissembourg
534706486 RCS Strasbourg

La collectivité des associés de l'EARL dénommée «EARL CHATEAU DU LANGENBERG» réunis en assemblée générale extraordinaire le 15/05/2012, a décidé de transférer le siège au 30, rue du Bas à 21540 Mesmont à compter du 15/05/2012. L'article 4 des statuts a été modifié dans ce sens.
La société, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 534 706 486 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérance : Mme Francine Haar née Meder et M. William Haar demeurant ensemble 30, rue du Bas à 21540 Mesmont.
Pour avis, la gérance

AL21449549

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

ELDEN

SARL au capital de 12 000 euros
Siège social : Grande rue,
Fain les Moutiers (21500)
RCS Dijon B 453 200 750

Statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie en date du 29 septembre 2012 a décidé la poursuite de l'activité sociale.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon,
Pour avis, Le Gérant.

AL21449485

NIÈVRE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris
Société d'Avocats

Alciat-Juris
Société d'Avocats
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

EURL GREGORY TRAITEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
30 Rue Marie Davy
58500 Clamecy
RCS Nevers 534 686 407

MODIFICATION OBJET SOCIAL PAR ADJONCTION
Selon décisions de l'associé unique du 3/10/2012, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
OBJET SOCIAL
Ancienne mention:
La Société a pour objet :
- charcuterie, traiteur, pâtisserie, crémerie, vins, plats à emporter,
Nouvelle mention :La société a pour objet :
- charcuterie, traiteur, crémerie, vins, plats à emporter,
- le commerce de détail de viande de boucherie, triperie, de volaille, lapin et gibier.
(Le reste demeure inchangé).
Pour insertion,
Le Gérant

AL58449672

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche, BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél. 03.86.71.88.54
Fax. 03.86.57.65.31

VENTE SUR RÉITÉRATION DES ENCHÈRES

Le Mardi 04 Décembre 2012
à 10 heures 30

A l'audience du Juge de l'Exécution Tribunal de Grande Instance de Nevers, Place du Palais, 58000 Nevers.
Commune de Saint Léger des vignes (Nièvre):
Une maison d'habitation sise 71 route de La Machine comprenant
- Entrée avec escalier permettant l'accès à l'étage, salle à manger-salon, salle de bains avec WC, autre pièce composée d'une partie cuisine et d'une partie salon-bureau,
- Etage : palier, deux chambres, autre pièce à usage de chambre-bureau.
Appentis.
Garage à usage de buanderie et débarras.
Terrain.
Le tout cadastré section AE n° 99, « 71 route de La Machine » pour une contenance de 06 ares 91centiares.
Bien occupé.
Mise à prix : Quarante mille euros (40 000,00€).
Le bien avait précédemment été adjugé au prix de Quarante et un mille euros (41 000,00€).
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.
Fait à Nevers
Le 26 octobre 2012
Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche,Tél : 03.86.71.88.54
- au greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé sous le numéro 11/00037.
- Les visites seront effectuées par Maître Aude Bonnet Huissier de justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mardi 20 novembre 2012 à 14 Heures 30 sur place.

AL58449690

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé à Cosne sur Loire (58)en date du 1er octobre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : RDV GRIP
Siège Social : Cosne Cours sur Loire (58), 20 Boulevard de la République
Objet : toutes les activités liées à la location de matériel de tournage
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Martine De Vadder, demeurant à Cosne-sur-Loire (58200), 20 Boulevard de la République,
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL58449656

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHATEAU-CHINON(CAMPAGNE)
Biens loués sur partie
Avec bâtiments habitation et exploitation:
25 ha 48 a 10 ca
-Montbois:A-173-174[P1]-174[P2] -175[P1]-175[P2]-178-180-181-182-183-184-292[177]-293[177]-372[179] - Outzon: A-155-157-381[154]
Cmne de METZ-LE-COMTE
Avec bâtiment habitation:
1 ha 73 a 14 ca
- Le bourg: AB-23-24-288[42] ZD-23 - Le chateau: B-728-740 - Molemprix: B-872
Cmne de VARZY
Avec bâtiments habitation et exploitation:
36 ha 73 a 87 ca
- Domaine de poifond: AC-6-8-9-10-11-12-13-14-15-282[7] - La tuilerie: ZB-81 - Mardoiseau: ZB-29-30 - Vaugeutin: AC-17-18-69
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/11/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58449689

Suivant acte reçu par Me Sophie Kowal, notaire à Corbigny, le 23 octobre 2012, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI L'ASTRAGALE
Siège : 11 rue du Père Castor 58420 Brinon sur Beuvron
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers.
Capital social : mille deux cent euros.
Apport en numéraire :
1 200,00 €
Gérant : M. Pierre Geneau de Lamarlière, Le Bourg, 58420 Neuilly.
Clause d'agrément : parts librement cessibles ou transmissibles entre associés.
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis et mention
Me Sophie Kowal, notaire

AL58449679

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, Notaire à Liernais, le 23 Aout 2012, enregistré à : SIE de Dijon Nord, le 05 septembre 2012, bordereau 2012/2 028 case N° 2, a été constituée la société civile dénommée «ELENDIL QUERIBUS», **siège social :** Saint Brisson (58230), rue Naudin.
Capital social : Cent Euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EURO (1,00 €), Constitué d'apports en numéraire.
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommés premiers gérants de ladite société : - Monsieur ROBERT Didier Julien Rolland, technicien traitement eau potable, demeurant à Saint Brisson (58230), rue Naudin.
- Madame Paulet Anne Alice Madeleine, infirmière, demeurant à Saint Brisson(58230), rue Naudin.
Pour avis
Me BAYOU

AL58449546

RECTIFICATIF

SCP H. ADENOT et S. KOWAL
Notaires associés
à Corbigny (58800) BP 1

ANNONCE RECTIFICATIVE à l'annonce du 26 octobre 2012, suite à la CESSION de fonds de commerce par AUTO GARAGE LEMAITRE, SAS, RCS Chalon sur Saône n°415 820 042.
Les oppositions devront être faites auprès :
- de Me Deslorieux, mandataire judiciaire à Givry (71640) 44 rue de la République,
- de Me S. Kowal, notaire à Corbigny (58800) BP 1,
Où domicile est élu dans les 10 jours de la dernière des publications légales par acte extrajudiciaire.
Pour insertion.

AL58449691

DISSOLUTION LIQUIDATION

DOMUS DECIZE

SARL au capital de 1600 €
Siège social
23 Rue de Vauzelles
58300 Decize
518 040 522 RCS de Nevers

L'AGE du 15/10/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/10/2012, nommé en qualité de liquidateur Mme Desvaud Sylvie, demeurant Les Rochillons de Biée, 16380 Souffrignac, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée Les Rochillons de Biée, 16380 Souffrignac.
Modification au RCS de Nevers

AL58449678

SARL VRILLIAUX

SARL en liquidation au capital de 7.622,45 €
Siège de liquidation : 40 bis, rue Louis Bonnet
58000 Challuy
393 571 575 RCS Nevers

Clôture de Liquidation
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 06 octobre 2012 au siège de liquidation, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Thierry Vrilliaux, dt 40 bis, rue Louis Bonnet, 58000 Challuy.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, T. VRILLIAUX

AL58449687

ADJUCATION

SODEMO VINTAGE

Siège social
12 rue du Champ Magny
58470 Magny-Cours
SARL au capital de 10 000 euros
RCS Nevers 524 315 801

Avis d'adjonction d'activité
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2012, les associés ont décidé d'adjoindre une nouvelle activité à l'objet social à savoir, la distribution de carburants et lubrifiants et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58449680

NON DISSOLUTION

SARL HOLDING BRICO

Au capital de 431 000 euros
Siège social : 61 Allée Verte
Villechaud
58200 Cosne Cours sur Loire
495 374 985 RCS Nevers

Avis
Par décision collective du 15/10/2012, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
R.C.S. Nevers
Pour avis.
Le gérant

AL58449674

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL B.F.G.

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : Nevers (Nièvre)
34 rue de la Rotonde
R.C.S. Nevers : B 431.323.286

Aux termes d'une délibération du 9 octobre 2012, l'assemblée générale ordinaire a décidé de transférer l'adresse du siège social au « 2, rue du 13ème de ligne 58000 Nevers », à compter de ce jour.
La gérance.

AL58449661

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

OLIMAT

Société Civile Immobilière
ZAC DU CD 40 Marzy
58000 Nevers
RCS Nevers 390 011 567

Modification du siège social
Décision: Assemblée générale extraordinaire du 1 octobre
2012
Nature: transfert du siège social à effet du 1 octobre 2012
Ancienne mention:
Siège social: ZAC DU CD 40 Marzy 58000 Nevers
Nouvelle mention:
Siège social: 384 avenue Gaston Febus 64170 Artix
En conséquence, la société fait l'objet d'une immatriculation au RCS de Pau.
Pour avis.La gérance

AL58449688

NOMINATION

SODITAN

Société par actions simplifiée
au capital de 550 000 euros
Siège social : avenue de la Fringale
58190 Tannay
R.C.S. Nevers : 885 820 217

L'associé unique a décidé en date du 26 octobre 2012 de nommer Monsieur Guillaume Buffet demeurant Chevannes à 58910 Amazy, en tant que nouveau Président, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Gless ancien président démissionnaire.
Le Président

AL58449676

SOFICAN

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : avenue de la Fringale
58190 Tannay
R.C.S. Nevers : 503 744 880

L'associé unique a décidé en date du 26 octobre 2012 de nommer Monsieur Guillaume Buffet demeurant Chevannes à 58910 Amazy, en tant que nouveau Président, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Gless ancien président démissionnaire.
Le Président

AL58449543

DIVERS

TRAP'S

Société Anonyme au capital de 100 000 €
Siège Social : ZI Saint Eloi Nevers Est,
58000 Nevers
351 761 150 RCS Nevers

Aux termes du Conseil d'Administration du 4 octobre 2012 :
- Le mandat de Directeur Général de Mr Jean Fruchard a pris fin,
- Le mode d'exercice de la direction générale a été remis en cause avec adoption du cumul des fonctions du Président du Conseil d'Administration avec celles de Directeur Général.
En conséquence, Mr Didier Blondelet, Président du Conseil d'Administration, a pris le titre de Président Directeur Général.

AL58449673

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DES PLANTES

Société civile immobilière
au capital de 17 520 euros
Siège social : avenue de la Fringale
58190 Tannay
R.C.S. Nevers : 432 252 484

L'assemblée générale extraordinaire a décidé en date du 26 octobre 2012 de nommer Monsieur Guillaume Buffet demeurant Chevannes à 58910 Amazy, en tant que nouveau Gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Gless ancien gérant démissionnaire.A ce titre, l'assemblée générale a modifié l'article 14 des statuts : pouvoirs du gérant.
Le gérant

AL58449675

SCP BEGUIN ET ARCHANGELI ZERR
24 Rue Marie Davy
58500 Clamecy

SCI DES VICTOIRES

Société civile immobilière
capital de 2000€
Siège : Place des promenades
58500 Clamecy
RCS Nevers N° 444 277 388

Suite au décès de Mr Stéphane Casset, médecin, demeurant à Dornecy (58530) 4 avenue du Général Leclerc, survenu à Chamrousse (38) le 1/03/2012, Mr Olivier Fornas et Mr David Taupenot, médecins, demeurant à Clamecy (58500), sont devenus seuls gérants de la SCI DES VICTOIRES.
Pour avis et mention,
Me ARCHANGELI ZERR

AL58449681

SCP BEGUIN ARCHANGELI-ZERR
24 rue Marie Davy
58500 Clamecy

CABINET MEDICAL DES VAUX D'YONNE

Socété Civile de Moyens
capital de 1500 €
Siège : 8 avenue du Général Leclerc
58500 Clamecy
RCS Nevers N° 444 279 210

Suite au décès de Mr Stéphane Casset, médecin, demeurant à Dornecy (58530), 4 avenue du Général Leclerc, survenu à Chamrousse(38) le 01/03/2012, Mr Olivier Fornas et Mr David Taupenot, médecins, demeurant à Clamecy (58500) sont devenus seuls gérants de la SCM Cabinet Médical des Vaux d'Yonne
Pour avis,
Me ARCANGELI ZERR

AL58449682

EARL LE CIZEAU

Le Cizeau, 58380 Lucenay Les Aix
Capital social : 333 460 euros
RCS Nevers, 493 089 973

Révocation d'un gérant
Par procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du
26 octobre 2012, il a été procédé à la révocation d'un
gérant, Mme Foco Severina
Pour avis, la gérance

AL58449683

CESSION

Etude de Me Anne JUILLET
Notaire à Pouilly sur Loire

Suivant acte de Me Anne JUILLET, du 22/10/2012
enregistré à la Recette des Impôts de Nevers, le 25/10/2012 Bordereau 2012, folio 1489, case n°1, extrait 3190 a été constaté la vente par Madame Emilie Michèle Vincent au profit de M. Samuel André Judas
d'un fonds de commerce de point chaud, salon de thé, sandwichs, salades, plats cuisinés, crêpes, gaufres, glaces, exploité au 52 rue Waldeck Rousseau, 58150 Pouilly sur Loire.
Prix : dix mille euros
Date d'entrée en jouissance : 22/10/2012
Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.

AL58449686

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

XLS ORGANISATION

SARL Unipersonnelle
au capital de 5000 Euros
143, Rue de Paris,
89000 Auxerre
502818941 R.C.S. Auxerre

Par décision du gérant en date du 24 octobre 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 680, Avenue du Général De Gaulle, 89130 Toucy à compter du 24 octobre 2012.
Autres modifications :
- il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir l'objet social à compter du 24 octobre 2012
Nouvelle mention : Toutes prestations de services ayant trait principalement à la conduite, à la sécurité automobile, à l'exercice du sport automobile, ainsi qu'en toute matière, la mise à disposition de moyens, location, fourniture de services tels qu'organisations de manifestations, essais de véhicules tous types, pour le compte de constructeurs, de préparateurs, recherche et gestion de partenariat, communication évènementielle, management de pilotes, participation à des manifestations sportives, courses, présentations de produits, entretien, etc… s'y rapportant.
La restauration et la vente de boissons et d'alimentation ambulantes ou sur place, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89449672

SARL HÔTEL DES COLONNES VIRGINIA HÔTEL

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : Route de Troyes,
89 100 Malay le Grand
343 641 726 RCS de Sens

AVIS DE MODIFICATION
Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 22.10.2012, les associés ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.
Aux termes de ce même procès-verbal, les associés ont décidé de remplacer la dénomination sociale « SARL H'TEL DES COLONNES - HÔTEL VIRGINIA » par « SAS HÔTEL DES COLONNES - HÔTEL VIRGINIA ».
Le capital social de la Société, son objet social, son siège social, sa durée et ses dates d'ouverture et de clôture d'exercice social demeurent inchangés.
Sous sa nouvelle forme juridique, la Société reste dirigée par Madame Maud Martin, en qualité de Présidente en lieu et place de sa qualité de Gérante, demeurant au 8 rue de l'Aulnoy à Pont-sur-Vanne (89 190).

AL89449675

INTERVINS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 5 rue de l'industrie
ZI des Sablons
89100 Sens
Sens 419 840 376

Aux termes d'une délibération en date du 26 octobre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de restauration et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis,
La Gérance

AL89449679

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 11 décembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un Appartement à Sens (89)
80 bis rue du Général Allix
de 36 m² environ, **d'une pièce principale**, Loué
Mise à Prix : 12.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER, SERRÉ,FLEURIER, FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Mardi 27 novembre 2012 à 11 H

AL89449665

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 11 décembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un ensemble immobilier à Joigny (89)
22 rue de la Grosse Tour
A usage d'habitation. **Constitué de deux logements**. L'un de **2 pièces (55 m² environ)**. L'autre d'**une pièce (35 m² environ)**, avec Terrasse ,Ài Cour, débarras
Le tout sur un terrain de 01 are 43 centiares.
Le bien est occupé

Mise à prix : 30.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER, SERRÉ, FLEURIER, FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Lundi 26 novembre 2012 à 14 H

AL89449677

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 11 décembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un immeuble à Joigny (89)
95 rue Jacques d'Auxerre et 104 boulevard Lesire Lacam
Consistant en : au 95 rue Jacques d'Auxerre:
Une partie d'immeuble
de 4 pièces. Avec Garage à la suite, **Superficie habitable : 120 m²** environ.
Et au 104 boulevard Lesire Lacam : 1°) **Une partie d'immeuble**
Constitué de 3 appartements : Le premier de **3 pièces (50 m²** environ),
Le deuxième de **2 pièces (25 m²** environ),
le troisième de **3/4 pièces (50 m²** environ)
Le tout sur un terrain de 01 are 43 centiares.
2°) Un passage commun de 24 centiares.
- Les biens étaient libres au 15 mars 2012 -
Mise à prix : 105.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER, SERRÉ, FLEURIER, FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Lundi 26 novembre 2012 à 15 H

AL89449682

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 octobre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : TRANSPORTS SALMON
Siège social : 13 rue du 19 Mars 1962, 89340 Champigny sur Yonne
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : TS
Capital : 2000 €
Objet social : Transport de marchandises Fret Express ,messagerie,longues distances avec véhicule excédant pas trois tonnes cinq poids maximum autorisé
Gérant : Monsieur Gilles Salmon, 13 rue du 19 Mars 1962, 89340 Champigny sur Yonne.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89449671

Par acte SSP du 01/10/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : Le temps d'une crêpe
Objet social : Crêperie, saladerie, plat du jour.
Siège social : place du 19 mars 1962, Les halles du canal, 89400 Migennes
Capital : 5000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Gauthier Nathalie, demeurant 1 rue du bois, 89600 Rebourseaux.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89449673

Par acte sous seing privé en date du 26 octobre 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AUTO BILAN SENS
Capital : 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 €.
Siège social : 16 avenue Pierre de Coubertin 89100 Sens
Objet : La création, l'extension, l'achat, la vente, la prise à bail, la location de tous établissements ou fonds de commerce de contrôles techniques automobiles.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Miguel Monteiro demeurant à Saint-Martin-Du-Tertre (89100), 4 rue René Froissard.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89449681

CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 19 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente de Toucy
- pour le Tonnerrois, le mardi 20 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente de Lezinnes
- pour le Châtillonnais, le mercredi 21 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de Châtillon sur Seine
- pour l'Auxerrois, le jeudi 22 novembre 2012 à 9h15, salle du Foyer Municipal de Monéteau
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 23 novembre 2012 à 9h15, salle polyvalente de Villeneuve la Guyard

Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 7 décembre 2012 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 7 décembre 2012
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 7 décembre 2012 à 9 h à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2012
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2011-2012
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Renouvellement de mandat de commissaires aux comptes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard DELAGNEAU

AL89449630

Madame, Monsieur,
Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la Coopérative Agricole CAPSERVAL qui aura lieu
le vendredi 30 novembre 2012
à 13 heures 30 précises
Salle des fêtes de Sens, rue René Binet
à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
Assemblée Générale Ordinaire
- Approbation du Procès verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2011.
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012.
- Lecture et rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2011-2012.
- Constatation du montant du capital social au 30 juin 2012 et fixation de l'intérêt à servir aux porteurs de parts.
- Affectation de l'excédent de gestion.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Fixation de l'indemnité globale annuelle attribuée aux vacations du Président, des Administrateurs, des Commissaires aux Inventaires.

Les Associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédent la date de l'Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège de la Coopérative du rapport du Conseil d'Administration, de ceux des Commissaires aux Comptes, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2011-2012, ainsi que des propositions de résolutions qui seront présentées à cette Assemblée Générale.
Le Président : Etienne HENRIOT

AL89449668

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL GOUERAT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 97 719,82 euros
Siège social : 89310 Moulins en Tonnerrois
328 276 266 RCS Auxerre
Liquidateur : M Philippe Gouérat
1 rue de l'église, 89310 Moulins en Tonnerrois

Clôture de liquidation:
Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2012, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL89449667

Notaires

Office Notarial
de Maîtres Etienne Fontaine,
Frédéric Roussel,
Didier Sénéchal,
Anne Vilain-Floquet,
Yves Aubry,
Christine Dassonville-Szymusiak,
Philippe Stephan,
Benoît Coquet, êdouard Grimond
Notaires associés
à Lille(Nord), 46 rue Basse

« GFF DU BOIS FERRE »

Groupement Foncier Forestier
au capital de 863.850,00 euros
Siège social
2, impasse de l'étang, 89380 Appoigny
RCS Auxerre, SIREN 515 261 360

AVIS DE DISSOLUTION
Par AGE du 9 octobre 2012, a été décidé la dissolution par anticipation du groupement, à compter du même jour et sa liquidation amiable. A été nommé comme liquidateur, Mme Francine Maniglier domiciliée à La Madeleine(59110), 248bis avenue de la république. Le siège de la liquidation est fixé à La Madeleine(59110), 248 bis avenue de la république, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des pièces sera effectué auprès du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis,

AL89449674

«EURL PIOTON

SARL à Associé Unique»en liquidation»
Au capital de 7.500,00 Euros
Siège social : 17 B Rue de la Gare,
89140 Pont sur Yonne
Siège de la liquidation : Hameau de Vaugouret
«La Petite Montagne», 89140 Pont sur Yonne
443 823 620 RCS Sens

Aux termes du procès, verbal des décisions de l'associé unique du 22/10/2012, l'associé unique a :
- Approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat;
- Prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 21/12/2011;

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.»

AL89449678

NON DISSOLUTION

ERIC LONGEAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 7, route de Bussy le Repos
89500 Villeneuve sur Yonne
508696994 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du code du commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis
La gérance

AL89449662

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI RONFORT

SCI au capital de 500 €
Siège social : 5 rue Girard
(89000) Auxerre
480 327 485 RCS Auxerre

Par AGE du 07.09.12, il a été décidé de transférer le siège social au 25 rue des Vauboulons (89000) Auxerre, à compter du 24.08.12.
Dépôt des statuts modifiés en conséquence au RCS d'Auxerre.

AL89449635

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI AUXERRE PLATEFORME

SCI au capital de 1 112 €
Siège social : 5 avenue Jean Moulin
89000 Auxerre
525 338 901 RCS Auxerre

Suivant l'AGO en date du 15/10/2012, il a été décidé de nommer M. Claude Chanzy demeurant 32 Rue du Pont 89400 Charmoy en qualité de gérant en remplacement de Mme Agapi Missios.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL89449664

MISE EN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 12/10/2012 à Rennes, enregistré au S.I.E de Sens le 24/10/2012 Bordereau n° 2012/891, Case n°1, la société LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER, ayant son siège social à La Gacilly (56200), La Croix des Archers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes sous le n° 876 580 077, représentée par Monsieur Jean Michel Boisserand, donne en location gérance à la SARL LEGRAND INSTITUT, ayant son siège social à St André Les Vergers (10120) Centre Commercial Carrefour immatriculée au RCS de Troyes sous le N° B492 010194, représentée par Madame Valérie Legrand, un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à Sens (89100) Centre Commercial Auchan, Porte de Bourgogne local N° 8, à compter du 24 octobre 2012, pour une durée indéterminée.
Pour insertion unique,

AL89449683

CESSION

ME PIERRE MERCIER

Notaire
57 Rue de la Porte d'en Haut
89210 Brienon sur Armançon

Cession de fonds de commerce
Acte: Me Pierre Mercier, notaire susnommé, du 18 octobre 2012,
Enregistrement : Sens (89100), 24 octobre 2012, bordereau n°2012/892, case n°1, extrait 2883
Cédant : Monsieur Reynald Robert Rouilly, électricien, et Madame Annick Anne-Marie Rolande Haettel, coiffeuse, son épouse, demeurant ensemble à Esnon (89210), 1 rue du Port.
Cessionnaire : EURL»ART ET COIFFURE», dont le siège social est à Laroche-Saint-Cydroine (89400), 26 rue êmile Tabarant, au capital social de 5 000€, immatriculée au RCS de Sens, le 24 septembre 2012 sous le n° 753.724.087, et identifiée sous le n° SIRET 753.724.087.00014.
Objet de la cession: un fonds de commerce de «Coiffure mixte, vente d'articles de parfumerie», exploité à Laroche Saint Cydroine (89400), 26 rue êmile Tabarant, sous l'enseigne «ART ET COIFFURE», et auquel le cessionnaire adjoindra les activités de «styliste ongulaire - vente d'articles onglerie - vente de bijoux fantaisie - vente d'accessoires de mode».
Prix: 45.000€ + marchandises 5.000€
Jouissance : 1er novembre 2012.
Opposition : dans les dix jours de l'insertion légale, au siège du fonds vendu
Pour avis
Me Pierre Mercier

AL89449546

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BOEURS-EN-OTHE - pré
5 ha 54 a 40 ca - Cote de la vallee des veau: ZR-4(A)-4(B)
FOURNAUDIN - terre
5 ha 41 a 50 ca - Dessus des rangees: ZC-10-11-12
TONNERRE, bois-taillis
76 a 61 ca - Les bionottes: E-279-280
- Peches mures: E-136
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19 novembre 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89449680

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

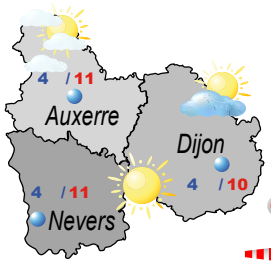
☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 02 au 04 novembre

Vendredi 2 Novembre



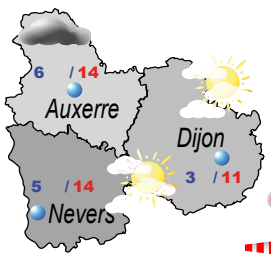
Beau temps
Un temps agréable et ensoleillé en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Défunts
Soleil : 07:44 - 17:52
Lune : 20:20 - 11:00

Samedi 3 Novembre



Mitigé
Ce samedi sera partagé entre passages nuageux et timides éclaircies. Les vents resteront modérés.

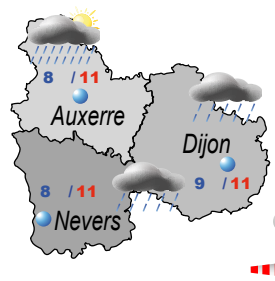
T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Hubert
Soleil : 07:46 - 17:50
Lune : 21:13 - 11:45

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 4 Novembre



Perturbé
Un temps maussade s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les vents seront faibles.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Charles
Soleil : 07:47 - 17:49
Lune : 22:10 - 12:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 5 au Mercredi 7 Novembre :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 3 à 8 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 8 au Dimanche 11 Novembre :

De belles éclaircies sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 0 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

						9	1	
9					3	6		
2	5	7			9	3		
	8			5				
7	4						8	6
				2			3	
		3	5			4	6	9
		6	8					1
	7	5						

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	6	5	3	9	2	8	4	7
8	2	4	6	7	5	9	3	1
7	3	9	1	8	4	6	2	5
9	8	3	5	2	6	7	1	4
4	1	2	7	3	9	5	8	6
5	7	6	8	4	1	3	9	2
2	5	7	9	1	8	4	6	3
6	4	8	2	5	3	1	7	9
3	9	1	4	6	7	2	5	8

▶ Télévision Sélection du 03 au 09 novembre

Samedi 3

TF1
20.50 Danse avec les stars, avec M.-C. Pietragalla, C. Marquès, J.-M. Généreux et Shy'm, et avec Amel Bent, E. Lefébure, Lorie, Taig Khris, E. Moire, Gérard Vivès et B. Baker.
23.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Champs-Élysées, avec Garou, Daniel Lavoie, Guy Marchand, Michèle Torr, Marcel Amont, Herbert Léonard, Petula Clark, Dany Brillant, Chico et les Gypsies, etc.
23.10 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Frère et sœur ★★. Téléfilm avec Bernard Lecoq, Roxane Potereau. *Sympathique, mais outrancier.*
22.15 La république des enfants ★★. Téléfilm avec Jacques Bonnaffé. *Intéressant, mais trop long.*
00.20 Appassionata «Les noces de Figaro». Opéra de Mozart.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Prohibition : Une expérience américaine (1 et 2/5)» ★★★. *Passionnant.*
22.35 Tracks.

M6
20.50 Terra Nova (4, 5 et 6/13) ★★. Série avec J. O'Mara ⓾. *Prenant.*
23.10 Lie to me. Série.

CANAL +
20.55 Les marches du pouvoir ★★★. Drame (2011) de et avec George Clooney, et avec Ryan Gosling (1h37). (voir Sélection)

Dimanche 4

TF1
20.50 X-Men «Wolverine» ★★. Fantastique (2009) de G. Hood, avec Hugh Jackman (1h44) ⓾. *Spectaculaire.*
22.50 Les experts, Manhattan ⓬.
03.25 L'étoile de Laura ★★. Animation (2004) de Piet de Rycker et Thilo Graf Rothkirch (1h20). *Un joli film pour enfants diffusé trop tard.*

FRANCE 2
20.45 Comme les cinq doigts de la main ★. Policier (2010) de A. Arcady, avec Patrick Bruel (1h52) ⓾. *Outrancier et violent.*
22.40 Faites entrer l'accusé «Le gang des souris vertes». Magazine.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Plongée dans les bas-fonds», «Meurtre à la synagogue». Série avec Yannick Bisson, Helene Joy ⓾.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.20 Safe in hell. Drame en NB (1931) de W. A. Wellman (1h10).

ARTE
20.45 Il était une fois en Amérique ★★. Drame en VO (1983) de S. Leone, avec Robert De Niro (3h39). *Brillant, mais long et très violent.*

M6
20.50 Zone interdite «Construire ou rénover sa maison...».
22.45 Enquête exclusive «Fêtes, opium et aventures : Vacances à haut risque dans le Triangle d'or».

CANAL +
21.00 Football «Bordeaux/Toulouse».

Lundi 5

TF1
20.50 Merlin (2/2). Téléfilm avec Gérard Jugnot, Marilou Berry.
22.30 New York, unité spéciale ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Maxime Chattam, Christine Jordis, Laurent Gounelle, Franck Thilliez, Bruno Putzulu.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Détache-moi», «Sous haute tension», «Pour l'amour du sang» ★★. Série ⓾. *Excellent.*
22.55 Plongée dans l'Amérique profonde. Documentaire.

FRANCE 3
20.45 Missions d'urgence : «Alerte rouge pour les soldats du feu», «Samu de Paris : Des médecins au cœur de la ville», «Les médecins du ciel ⓾» ★★. *De beaux hommages.*
23.55 12 balles dans la peau pour Pierre Laval ★★ ⓾. *Intéressant, mais incomplet.*

ARTE
20.50 Les enfants du paradis ★★★. Drame en NB (1944) de Marcel Carné, avec Arletty, Jean-Louis Barrault (3h). (voir Sélection)

M6
20.50 Tout ce qui brille ★★. Comédie (2010) de G. Nakache et H. Mimran, avec Géraldine Nakache, Leila Bekhti (1h40). *Amusant.*
22.40 Le beau-père. Thriller (2009) de Nelson McCormick (2) ⓬.

CANAL +
20.55 XIII.2 (8 et 9/13). Série ⓬.

Mardi 6

TF1
20.50 Mentalist : «Présomption d'innocence», «Opération séduction», «La ruée vers l'or» ★★. *Bien fait.*
23.20 Appels d'urgence.

FRANCE 2
20.45 Secrets d'histoire «La Fayette, il était une fois l'Amérique» ★★. Magazine de S. Bern. (voir Sélection)
22.50 Infrarouge «Au cœur de la Maison-Blanche, Barack Obama» ★★★. (voir Sélection)
01.00 La Fayette ★★. Aventures 1961) de Jean Dreville, avec Michel Le Royer (2h13). *Spectaculaire.*
03.15 W., l'improbable président ★★. Comédie dramatique (2008) de Oliver Stone, avec Josh Brolin (2h04) ⓾. *Pas mal, mais inégal.*

FRANCE 3
20.45 Quand les poules auront des dents ★★. Téléfilm avec Vincent Guillaud, Armelle Deutsch, Julie Debazac. *Amusant, mais facile.*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 I love democracy ★★. *Pas mal.*
22.20 Une présidente pour l'Amérique «Mode d'emploi» ★★. *Cocasse et très juste.*
23.25 My America ★. *Sans intérêt.*

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement.

CANAL +
20.45 Football «Ligue des Champions : PSG/Dynamo de Zagreb».

Mercredi 7

TF1
20.50 Esprits criminels : «De rage et de haine», «Cours magistral», «Le roi solitaire ⓬». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.20 Dexter (7 et 8/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (1 et 2/8) ★★. Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, V. Bonneton, G. de Tonquédec. (voir Sélection)
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine de F. Lopez, avec Michèle Bernier, Shy'm et Alain Bernard.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le goût du Jura» ★★★. *Superbe.*
23.15 L'ombre d'un doute «Émile Zola a-t-il été assassiné ?». Magazine présenté par Franck Ferrand.

ARTE
20.45 Le Donauspital «Chroniques d'un méga-hôpital» ★. *Interminable.*
22.05 Le siècle de Cartier-Bresson. Documentaire.
23.00 Morse ★★. Fantastique en VO (2008) de T. Alfredson (1h50) ⓬. *Original, mais atroce.*

M6
20.50 Desperate housewives (16 et 17/23) ★★. *Excellent.*
22.30 C'est ma vie «Jusqu'où peut-on aller par amour ?».

CANAL +
20.55 En tatanes à Manhattan. Documentaire avec Antoine de Caunes.

Jeudi 8

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton, Sébastien Demorand, etc.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Faut-il croire en Wikipedia ?», «K-Pop : La déferlante coréenne». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «La loi du plus fort». Magazine.
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3
Soirée spéciale Tom Cruise
20.45 Walkyrie ★★★. Drame (2008) de Bryan Singer, avec Tom Cruise, Bill Nighy, Terence Stamp (1h56) ⓾. (voir Sélection)
23.25 La couleur de l'argent ★★★. Comédie dramatique (1986) de M. Scorsese, avec Paul Newman, Tom Cruise (1h59). *Très brillant.*

ARTE
20.50 Les autres ★★★. Fantastique en VO (2001) de A. Amenabar, avec Nicole Kidman (1h39). *Magistral, mais très angoissant.*
22.30 Following - Le suiveur ★★. Policier en VO (1999) de C. Nolan, avec Jeremy Theobald, Alex Haw (1h10). *Excellent, mais glauque.*

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Prime suspect (4 et 5/13) ★★. Série. *Excellent.*

Vendredi 9

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.00 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Deux flics sur les docks «Du sang et du miel» ★★. Téléfilm avec J.-M. Barr, Bruno Solo (1h29) ⓾. *Assez prenant, mais affreux.*
22.20 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Clémentine Autain, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.05 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Stéphane Eicher.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La France vue de la mer : Vendée, Charente, contre vents et marées». Magazine.

ARTE
20.50 Appelez le 112 ★★. Téléfilm avec Tobias Moretti, Fahri Yardim (1h29). *Assez bien fait.*
22.20 Breaking bad (4, 5 et 6/13) ★★. Série avec Bryan Cranston, Aaron Paul. *Très prenant.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Guerre psy», «Baltimore», «Le chant du cygne», «Dernières paroles d'un mort». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Captain America «First Avenger» ★★. Fantastique (2011) de Joe Johnston, avec Chris Evans, Hugo Weaving (2h) ⓾. *Distrayant.*

SÉLECTION


DR

Walkyrie - Le colonel Claus von Stauffenberg n'a jamais été nazi, car, pour cet aristocrate fervent catholique, Hitler, avec son racisme et sa haine de la religion, est un homme dangereux. On a beau connaître l'issue fatale de cette «opération Walkyrie», qui avait pour but d'assassiner Hitler et de prendre le pouvoir, on est pris par cette histoire extraordinaire. Bryan Singer, qui est passionné par cette période, a traité cet épisode avec la vigueur d'un film policier. Suivant la chronologie des événements, il nous fait partager toutes les étapes de la préparation de l'attentat, puis de son exécution. Bien sûr, on peut trouver l'ensemble un peu trop classique, avec une musique envahissante. Mais c'est passionnant de connaître tous les dessous de cette page d'histoire. Surtout, c'est très important pour les Allemands, car cet épisode montre qu'il y en eut plusieurs pour s'opposer à Hitler, au péril de leur vie. ***Jeudi 8, sur France 3, à 20h45.***

Les marches du pouvoir - Stephen Meyers est conseiller en communication du gouverneur Morris qui brigue l'investiture démocrate. Fasciné par le monde du pouvoir, George Clooney dévoile les coups bas et les scandales étouffés qui sont le lot de ceux qui gravitent autour du pouvoir. Malgré un début confus, ce film, construit comme un thriller, est élégant, nerveux et parfaitement interprété. Mais l'ensemble laisse un peu un goût amer. ***Samedi 3, sur Canal +, à 20h55.***

Les enfants du paradis - En 1828, à Paris, le boulevard du Crime est le théâtre des amours de Garance et du mime Baptiste. Ce chef-d'œuvre, fruit de la collaboration entre Carné, Prévert, Kosma et Trauner, est un des films majeurs du cinéma français, que l'on ne se lasse pas de revoir. Cette belle histoire est racontée avec un lyrisme et une poésie rares. L'analyse psychologique est d'une grande finesse et l'interprétation est magistrale. ***Lundi 5, sur Arte, à 20h50.***

Secrets d'histoire «La Fayette, il était une fois l'Amérique» - Stéphane Bern retrace l'étonnant parcours de La Fayette, artisan de l'indépendance américaine et «tombeur» de plusieurs monarques (Louis XVI, Napoléon, Louis XVIII et Charles X !). C'est bien fait, mais moins vivant que d'habitude. Puis, un passionnant documentaire analyse la présidence d'Obama. C'est très passionnant et pas du tout hagiographique. ***Mardi 6, sur France 2, à partir de 20h45.***

Fais pas ci, fais pas ça (1 et 2/8) - Pour le futur jumelage de sa ville avec une ville canadienne, Fabienne prépare une fête médiévale. On retrouve les familles Lepic et Bouley dans cette 5e saison qui met en scène des situations familiales cocasses. L'interprétation est sensationnelle, et l'on rit de bon cœur, même si cette saison semble un peu s'essouffler. En effet, c'est parfois un peu outrancier, même si le ton est toujours à l'ironie gentille. ***Mercredi 7, sur France 2, à 20h45.***

Le musée Guimet, à Paris, retrace l'histoire du thé. Une exposition pleine de saveurs, d'esthétisme et d'élégance.

Le thé, art et raffinement

L'exposition s'ouvre avec une œuvre contemporaine de l'artiste chinois Ai Weiwei qui a compressé une tonne de thé. Cette compression symbolise le poids et l'importance du thé à travers le monde puisqu'il est, après l'eau, la boisson la plus bue sur les cinq continents. En 2010, 4 millions de tonnes de thé ont été consommées sur la planète. Breuvage millénaire, le thé est né en Chine. Selon la légende, tout a commencé en 2737 avant notre ère. Alors que l'empereur Shen Nung disposait d'un bol d'eau chaude à l'abri d'un arbre pour se désaltérer, une brise agita les branches et détacha quelques feuilles. Elles se mêlèrent à l'eau et lui donnèrent une couleur et un parfum délicat. L'empereur y goûta, s'en délecta et en reprit. L'arbre était un théier sauvage et le thé venait de naître.

Le théier, qui appartient à la famille des camélias, prospérait à l'état sauvage en Chine du Sud-Ouest et fut cultivé sous forme d'arbuste aux alentours de notre ère. Si le théier a une durée de vie de 30 à 40 ans, certains seraient millénaires en Chine. Qu'il soit vert, noir, blanc, sombre ou rouge, le thé prend différentes couleurs et chacune d'elle correspond à un breuvage bien particulier. La feuille de thé, une fois cueillie, est travaillée de façon différente et subit de nombreuses transformations. La principale d'entre elles est une oxydation, une réaction se faisant sous l'influence d'enzymes contenues dans la feuille fraîche. En déclenchant et en maîtrisant cette oxydation, le planteur choisit et donne sa couleur au thé.

Au cours des deux millénaires de son histoire, la consommation de cette boisson est passée par trois phases. A l'époque de la Chine médiévale, sous les Tang (618-907), le thé est bouilli. On ajoute au breuvage de multiples ingrédients. Les premiers bols apparaissent au VIe siècle. Les verseuses sont d'abord en terre cuite puis en grès avec des décors. Au VIIIe siècle, le thé, qui n'est plus uniquement utilisé pour ses vertus thérapeutiques, connaît un grand succès en Chine et stimule l'invention de la céramique. Aujourd'hui, ce mode de préparation est en voie d'extinction, excepté en Mongolie et au Tibet où ce bouillon est consommé avec du beurre ou du lait et relevé avec des épices.

Le thé battu s'épanouit dans la Chine classique, sous les Song (960-1279). Réduit en poudre sous la forme de galettes compressées, il est battu à l'aide d'un fouet et produit une écume voluptueuse qui est mise en valeur par les objets servant à sa préparation. Très esthétiques, ils sont en céladon ou en grès noir. L'adoption du thé dans toute la Chine aboutit à la naissance d'une industrie de la porcelaine. La tradition du thé battu va parvenir jusqu'au Japon, notamment par l'intermédiaire des monastères bouddhiques, engendrant la cérémonie du thé. Les objets se rapportant à cette boisson sont très précieux dans ce pays et sont enveloppés dans des housses. Très raffinés, des tissus en soie brodés d'or servent à essuyer les bols d'apparence très fragiles et qui donnent l'impression de ne pas être terminés alors qu'ils sont très sophistiqués.

DU THE BOUILLI AU THE INFUSE

L'âge du thé infusé apparaît sous les Ming (1368-1644), à la suite du décret de 1391 promulgué par l'empereur Hongwu qui impose un retour à la simplicité. Les feuilles de thé sont cueillies, séchées et torréfiées puis plongées dans l'eau brûlante pour révéler leurs saveurs. Ce mode de préparation naturelle est alors apprécié des lettrés qui, pour purifier leur esprit, se rendent dans la nature avec leur petit fourneau et puisent l'eau aux sources des montagnes pour préparer leur thé. Les théières n'apparaissent qu'au XVe siècle, les premières sont en porcelaine puis elles sont réalisées en argile, cette matière étant très prisée car elle s'imprègne du tanin. Arborant diverses formes, elles peuvent être semi-circulaires et imiter ainsi une pièce de monnaie chinoise ou se parer d'éléments végétaux comme le bambou ou la pêche, symbole de longévité. Sous les Qing (1644-1911), les décors deviennent plus ostentatoires, les bols impériaux en céramique et porcelaine s'ornent de motifs d'émaux floraux très colorés et vers 1730 apparaît même la couleur rose. Les Chinois produisent une gamme de vaisselle spécifique au thé (théière, tasse, soucoupe, sucrier, bol à crème…) qu'ils exportent en répondant généralement à différentes commandes venues d'Europe. Car depuis 1606, année où les premières caisses de thé sont arrivées à Amsterdam, la boisson chinoise est appréciée en Occident, comme en témoignent les différents objets exposés réalisés en faïence de Rouen ou de Delft, ou en céramique de Sèvres. Le monde entier adopte peu à peu la boisson originaire de Chine, une réalité illustrée par un samovar et des théières en provenance d'Angleterre, d'Inde, de Java ou d'Afrique. Le thé est aujourd'hui universel et une seule règle prévaut pour profiter pleinement de ses arômes : l'eau ne doit jamais bouillir…

VALERIE GODEMENT


RMN-GRAND PALAIS (MUSEE GUIMET)/R. LAMBERT
Théière, chahu, en porcelaine, décor « graviata » sur fond d'émail rose, Chine, XVIIIe siècle.


RMN-GRAND PALAIS (MUSEE GUIMET)/T. OLLIVIER
Bol impérial, porcelaine à décor d'émaux polychrome, Chine, XVIIIe siècle.


MUSEE GUIMET/PARIS. DIST. RMN-GRAND PALAIS/B. SOLIGNY/R. CHIPAULT
Bol chawan, Japon, XVIIe siècle.


RMN-GRAND PALAIS/R. LAMBERT
Bol en grès cerclé en argent, Chine, XIIe-XIIIe siècle.


RMN-GRAND PALAIS (MUSEE GUIMET)/T. OLLIVIER
Théière, chahu, en grès et décor végétal, Chine XVIIe siècle.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

De nombreuses animations sont prévues autour de l'exposition qui a débuté le 3 octobre et qui s'achèvera le 7 janvier 2013 : films et documentaires sur la route du thé, sur sa récolte, sur la cuisine… Des conférences, des ateliers, des dégustations, de la danse et des concerts sont également au programme.


RMN-GRAND PALAIS (MUSEE GUIMET)/T. OLLIVIER
Figurines préparant le thé, Chine, VIIe siècle.

Musée Guimet, 6 place d'Iéna, 75 116 paris
Renseignements : 01 56 52 53 00, www.guimet.fr
Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 18 h
Tarifs expositions temporaires : 8 euros pour le plein tarif et 6,50 euros pour le tarif réduit.

CEREMONIAL

Maître du thé


MUSEE NATIONAL DU PALAIS, REP. DE CHINE (TAIWAN)
Peinture chinoise, époque Ming.

L'exposition comporte un film tourné par Tran Anh Hung, le réalisateur de *L'odeur de la papaye verte*, expliquant la cérémonie du thé qui se pratique encore au Japon. Ce rituel est effectué par Tseng Yu Hui. Originaire de Taïwan, elle est la seule femme maître du thé au monde. Ses gestes sont précis, harmonieux et empreints d'un grand savoir-faire. Certains thés peuvent exhaler 600 parfums différents. D'une richesse extrême, ils ravissent le palais et l'odorat et peuvent atteindre le coût exorbitant de 800 000 euros le kilo ! Tout à son art, avec des gestes lents et coulés, maître Tseng hume, respire, s'imprègne des odeurs qu'elle restitue à travers les images d'un univers végétal et floral. Experte en eau, composante essentielle du thé, Tseng Yu Hui, parcourt le monde pour donner son précieux avis sur la qualité des eaux qu'on lui soumet car en Chine, on dit que *« l'eau est le corps du thé et le thé l'esprit de l'eau »*.

V. G.